Tous les systèmes d'éducation hors de la famille sont faux dans la mesure où ils s'éloignent du système créé par la Providence

Berthier.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

L'a patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure, se fortifient l'un l'autre, s'élèvent l'un par l'autre

Lacordaire.

(c) R. P. Provincial 9916—110e rue

30ième année PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 10 juillet, 1940 NO. 15

CHANGEMENTS MULTIPLES DANS LE CABINET FEDERAL

PLUSIEURS OFFRES REJETEES

L'opposition sera invitée

OTTAWA, — L'Hon. Premier Ministre vient de communiquer à la Chambre les nombreux changements opérés dans le Cabinet fédéral.

Comme on le sait déjà, l'Hon. ministre Ralston a quitté la Finance pour devenir ministre de la Défense nationale.

C'est l'Hon. J.-L. Ilsley qui lui succède au ministère de la Finance. Représentant de la Nouvelle-Ecosse au Parlement, il apporte à sa tâche une expérience dont il a fait preuve à maintes reprises antérieurement, puisqu'il a tenu lieu, à l'occasion, de ministre de la Finance.

Un autre fils de la Nouvelle-Ecosse, le premier ministre MacDonald qui assume le ministère de la Défense navale, formera avec l'Hon. Ralston et l'Hon. Power un trio d'anciens combattants de 1914-18 au service des forces actuelles du pays.

Le colonel W.-P. Mullock, qui représente York Nord, dirigera le ministère des Postes, pendant que le colonel Colin Gibson de Hamilton Ouest aura charge du Revenu national.

Pour mener à bon terme le travail de l'enrégistrement et l'organisation du Service volontaire, on a créé le département des services nationaux de la guerre et le poste est confié à un maître organisateur, l'Hon. J.-G. Gardiner qui retient son portefeuille de l'Agriculture.

De même l'Hon. P.-J.-A. Cardin cumulera les fonctions de ministre des Travaux publics et du Transport; l'Hon. C.-D. Howe celles de ministre des Munitions et des approvisionnements et de ministre de la Radio et de l'aviation civile.

Le Premier Ministre profita de ces nominations pour signaler les nombreux refus qu'il avait essuyés. Plusieurs ont cru pouvoir mieux servir le Canada en se tenant plutôt à la besogne dans les cadres de l'industrie privée ou de leur profession personnelle.

M. King a de même insinué qu'il avait l'intention d'inviter aux séances du Cabinet de guerre, à titre de membres associés, le chef des conservateurs à la Chambre, M. Hanson, de même que l'ancien ministre de la défense Stirling. Si ces derniers acceptent de prendre part aux discussions et d'y apporter leurs vues, mieux orientée et mieux informés de la sorte, les chefs de la C.C.F. et de la Nouvelle-Démocratie seront de même façon sollicités.

L'enseignement obligatoire du français prôné à Ottawa

QUEBEC ADOPTE UNE POLITIQUE DE SECURITE

Avec un budget de $60,000,000 cette année pour la construction et l'amélioration des routes, la province de Québec se propose de mettre au point un système routier à double voie qui sera une garantie de sécurité pour les automobilistes. Quelques-uns des meilleurs ingénieurs américains ont tracé les plans de ce nouveau système routier, qui fera du Québec le paradis des automobilistes. On voit ci-dessus une section de la route Montréal-Québec, illustrant la politique du gouvernement de la province.

M. O'NEILL FAIT L'ELOGE DE LA LANGUE FRANCAISE

Un député de la côte du Pacifique, M. T.-J. O'Neill, fait l'éloge de la langue française et dit qu'elle devrait prendre la place du latin dans les écoles anglaises

OTTAWA, — Le bilinguisme a trouvé un fougueux partisan au parlement fédéral en la personne de M. T.-J. O'Neil. Le député libéral de Kamloops, à la fin d'un discours à l'emporte-pièce sur le budget de guerre, a préconisé l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles du pays tant privées que publiques. Il souligna que l'on devrait faire en sorte que la population canadienne parle couramment les deux langues officielles du pays.

M. O'Neill ouvrit ses remarques à ce sujet en félicitant l'hon. J.-A. Glen, président des Communes, sur l'amélioration de sa prononciation lorsqu'il récite les prières en français à l'ouverture des séances de la Chambre. Et il précisa:

"J'ai participé l'automne dernier au congrès international du Travail à Genève. Quarante-six pays étaient représentés par 335 délégués. La majorité de ces délégués parlait une autre langue en plus de celle de leurs pays. Près de 90 pour cent d'entre eux conversaient avec difficulté en anglais, mais le français leur était très familier. Le français est une des langues officielles de la Société des Nations et du conseil international du Travail. Puisque des gens d'une telle envergure dans la société connaissent le français qui est — surtout — l'une des langues officielles de ce pays, pourquoi ne pas rendre obligatoire son enseignement dans nos écoles?

"Chaque député retirerait un grand profit de la connaissance du français. Plusieurs discours excellents sont prononcés en français en cette Chambre, mais la plupart d'entre nous ne peuvent savoir le contenu de ces discours qu'à la lecture du hansard le lendemain matin.

L'étude du latin — même si elle n'est pas complètement une perte après les années de collège — est d'une utilité beaucoup moins grande que n'en offrirait pour nous la connaissance du français".

AU CANADA

PEINES PLUS SEVERES POUR L'ACTIVITE SUBVERSIVE

La peine de mort ou l'emprisonnement à vie

OTTAWA, — Qu'on rende encore plus sévères les peines et plus efficace l'organisme policier contre les activités subversives en ce pays, telles sont les principales recommandations du deuxième rapport du comité parlementaire chargé de la revision des règlements de la défense nationale, rapport déposé à la Chambre par le président du comité, M. J.-L. Ilsley, ministre du revenu national.

Le rapport traite surtout de nouveaux règlements et de l'imposition de peines plus sévères en cas d'infractions. Voici, dans ses grandes lignes, ce que le rapport recommande:

"Il existe deux catégories d'actions qui devraient être considérées séparément comme délits pour lesquels la peine devrait être plus sévère que celle à laquelle pourvoient les règlements actuels. Ce sont:

"Des actions commises avec l'intention d'aider l'ennemi ou de porter assistance aux opérations de l'ennemi, de nuire aux opérations des forces de Sa Majesté ou de mettre en danger la vie des individus, et

"Des actions commises en vue d'aider l'ennemi ou qui sont de nature à prêter secours à l'ennemi ou à mettre en danger la sécurité publique, les moyens de défense du Canada ou la poursuite efficace de la guerre."

On fait remarquer que dans le Royaume-Uni la première catégorie de ces actions constitue des offenses qui sont passibles de la peine capitale et que celles de la deuxième classe peuvent mériter l'emprisonnement à vie. Le comité croit que des actions de même nature en ce pays devraient encourir les mêmes peines.

Le comité estime que la punition imposée pour des actions de trahison moins sérieuses, qui, d'après les règlements actuels, sont passibles de cinq ans d'emprisonnement, est insuffisante dans certains cas.

Un projet de loi a été rédigé par le comité en vue de rendre plus sévères les peines dans les cas de trahison et de sabotage.

(Suite à la page 2)

Me SARTO FOURNIER, avocat de Montréal et député libéral de Maisonneuve-Rosemont à la Chambre des communes, vient de s'enrôler dans les forces militaires canadiennes. Il est entré dans le C.E.O.C. Laval. Il est le troisième député libéral fédéral de la province de Québec à s'enregistrer pour la défense de la patrie.

"Pour le Travail, la Famille, la Patrie" serait la nouvelle devise de la France qui modernisera sa formule démocratique

PIERRE LAVAL A ETE DESIGNE POUR REDIGER UNE NOUVELLE CONSTITUTION DONNANT A LA FRANCE "UNE VERSION ULTRA-MODERNE DE LA DEMOCRATIE". — SYSTEME APPARENTE A CELUI DES ETATS-UNIS

Le "parlementarisme professionnel"

VICHY, France, — Le gouvernement français a désigné Pierre Laval, ancien premier ministre et vétéran de la politique française, pour rédiger une nouvelle constitution donnant à la France "une version ultra-moderne de la démocratie".

D'après la nouvelle constitution, le parlement sera modifié de façon fondamentale. L'Assemblée nationale sera appelée à adopter un article fusionnant, comme aux Etats-Unis, le poste de président et de premier ministre. Celui-ci serait élu, serait maintenu au pouvoir pour une période déterminée et choisirait les membres de son cabinet. Cet article permettrait d'éliminer l'un des pires maux du système parlementaire français qui a subi et défait plus de 30 cabinets depuis 10 ans.

La nouvelle constitution aurait comme devise: "Pour le Travail, la Famille, la Patrie". L'ancienne devise: "Liberté, égalité, fraternité" serait ignorée. On croit la majorité des parlementaires favorables à ce changement.

La nouvelle constitution donnerait une nouvelle forme d'assemblée nationale pour remplacer le Sénat et la Chambre des députés. Cette assemblée aurait des pouvoirs limités. Elle ne pourrait pas renverser le cabinet.

Les rédacteurs de la constitution étudient présentement les constitutions des Etats-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie, du Portugal et de certains autres pays, afin d'en tirer les meilleurs éléments.

Il est évident, étant donné la convocation de l'Assemblée constituante que le gouvernement a l'intention de respecter les institutions républicaines, mais les personnes informées affirment qu'il n'a pas du tout celle de laisser les partis politiques renouveler leurs méfaits dans les circonstances présentes.

Le premier ministre, le maréchal Pétain aurait déclaré que l'intelligence et le travail devront porter le pied de la reconstruction de la France et que dès lors, le parlementarisme professionnel doit disparaître tout comme la ploutocratie.

La constitution actuelle de la France date de 1875, quelques années après la guerre franco-prussienne. Les Républicains l'adoptèrent par une voix de majorité sur les royalistes.

Laval tente ces jours-ci de trouver un appui parmi les parlementaires qui ont suivi le gouvernement de Paris, à Tours, à Bordeaux, puis à Vichy.

Le R. P. J. Trocellier nommé coadjuteur du Mackenzie

CITE DU VATICAN, — Le R. P. Joseph Trocellier, O.M.I., est nommé évêque coadjuteur du Mackenzie avec droit de succession. Le vicaire apostolique du Mackenzie est S. E. Mgr Breynat, O.M.I.

Pie XII demande de nouveau au monde de prier

CITE DU VATICAN, — Le Pape Pie XII, au cours d'une brève allocution à un groupe de nouveaux époux, a demandé de nouveau des prières pour la paix "en cette heure de lutte tragique où le sang humain coulé à flots sur le monde."

Le Souverain Pontife a rappelé que le mois de juillet est consacré au précieux sang de Jésus" et ajouté que "ce sang divin avait été répandu par amour pour l'humanité et qu'il est une source de réconciliation et de paix."

LES "TEMOINS DE JEHOVAH" SONT MIS AU BAN AU CANADA

OTTAWA, — L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, vient de déposer en Chambre un bill déclarant illégale la Société qui s'intitule: "Les témoins de Jéhovah".

CAROL CONSTITUE UN GOUVERNEMENT PRO-ALLEMAND

Etat totalitaire

BUCAREST, Roumanie, — Le roi Carol a constitué un nouveau gouvernement pro-allemand pendant que la rumeur circulait à l'effet que la Russie soviétique aurait signifié de nouvelles exigences à la Roumanie.

Le nouveau gouvernement, dont le chef est M. Ion Gigurto, un ami de l'Allemagne nazie, a été rapidement formé. Il comprend 10 membres de la Garde de Fer et 4 anciens membres du gouvernement antisémite Goga, que le roi Carol renvoyait au début de 1938. Le gouvernement Tataresco, qui s'était montré sympathique aux Alliés, a démissionné ce matin pour faire place au gouvernement Gigurto.

Tout comme Hitler et Mussolini, M. Gigurto devient chef d'un Etat totalitaire, chef du seul parti national autorisé en même temps que premier ministre. Le vice-président du conseil est le général Michel Ionesco, reconnu comme un officier à la main de fer. Le ministère de l'intérieur va à un Garde de Fer, le général Ion Stanacio. Ce sont deux autres membres de la Garde de Fer, MM. Nichifor Crainis et Horia Sima, qui se voient confier les portefeuilles de la propagande et de la culture. Un autre Garde de Fer, M. Michel Manoilescu, devient ministre des affaires étrangères, tandis qu'un ancien membre du cabinet Goga, le général David Popesco, devient ministre de la défense nationale.

RAYMOND BRUGERE, ministre français en Yougoslavie, qui vient de donner sa démission, dit une dépêche de la British United Press de Belgrade. On ne donne aucune explication, mais on croit qu'il était incapable de s'entendre avec le gouvernement du maréchal Pétain.

NOUVELLE TOURNEE du "PATRIOTE"

Sous les auspices de l'A.C.F.C. **Soirée française dans les centres franco-canadiens.**

voir les détails à la page 4

Une bonne organisation pour la production des vivres

Le discours que vient de prononcer à la Chambre des Communes l'Hon. J. G. Gardiner, Ministre fédéral de l'Agriculture, témoigne de la prévoyance dont on a fait preuve en organisant au Canada un système de production des vivres qui peut fonctionner en toutes circonstances. Avant l'ouverture des hostilités, dit M. Gardiner, le gouvernement avait réorganisé le Ministère fédéral de l'Agriculture en quatre divisions, chacune placée sous un directeur. Il l'avait fait parce que le gouvernement s'était rendu compte qu'il se passait quelque chose de tout à fait anormal sur le continent européen. Au printemps de 1936, le Premier Ministre exprima le désir que j'aille en Grande-Bretagne et en Europe. Lorsque je lui en demandai la raison, il me répondit: "Nul ne peut administrer le Ministère de l'Agriculture au Canada, un pays qui produit de gros surplus destinés à la Grande-Bretagne ou au continent, sans avoir une connaissance intime de ce qui se passe en Grande-Bretagne et sur le continent".

C'est à la suite de l'expérience acquise à cette époque que nous avons réorganisé le Ministère et qu'au lieu de la douzaine de branches ou divisions que nous avions alors, nous en avons fait un ministère avec quatre directeurs, un sous-ministère et un sous-ministre adjoint. Le jour de la déclaration de la guerre, les principaux fonctionnaires du Ministère ont été convoqués pour discuter le rôle que devait jouer l'agriculture dans le conflit. Un office de ravitaillement en produits agricoles composé de six membres fut établi. Cet office, avec le ministère, commença immédiatement à étudier la situation agricole à laquelle la guerre donnait lieu. Nous avons sollicité, à partir du commencement même, la collaboration des autorités provinciales, des commissions consultatives et des autres institutions du gouvernement fédéral pour accomplir le programme suivant: (1) établir une direction constructive pour la production agricole; (2) offrir pour l'exportation tous les produits nécessaires à la Grande-Bretagne; (3) conserver les fournitures essentielles, comme les aliments à bétail, les insecticides et les engrais chimiques nécessaires à la production des produits agricoles au Canada, et (4) aider la vente du surplus de produits agricoles".

Toutes ces choses ont été accomplies. Les comités spéciaux de l'Office du ravitaillement en produits agricoles, dans toutes les provinces du Canada, couvrent presque toutes les phases de l'agriculture. Les autres bureaux et comités du temps de guerre qui fonctionnent depuis l'ouverture des hostilités sont le Bureau du commerce et des prix en temps de guerre, l'Office du bacon, le contrôleur des laines, l'administrateur du sucre, l'administrateur, des cuirs et des peaux, le comité des aliments à bétail, ainsi que des sous-comités établis sous la direction des offices. Les cultivateurs canadiens ont été tenus au courant des développements par l'entremise de ces différents comités et de ces différentes organisations, ainsi que directement par les représentants agricoles, les journaux et la radio.

Le rôle de l'agriculture scientifique en temps de guerre

Le rôle de l'agriculture scientifique en temps de guerre, disait le Dr J. M. Swaine, directeur du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans une allocution prononcée dernièrement à l'Université McMaster de Hamilton, Ont., est manifestement d'aider à maintenir une saine industrie agricole au Canada, susceptible de fournir au Royaume-Uni et aux Alliés des produits agricoles en plus grande quantité que jamais et de maintenir une stabilité qui rendra possible les remaniements d'après-guerre sans sérieuse dislocation commerciale.

Comme la prospérité de l'industrie repose dans une grande mesure sur le commerce d'outre-mer, que d'autre part ces débouchés ont été grandement réduits et que la demande pour l'avenir est extrêmement incertaine, l'agriculture technique a devant elle un vaste champ d'opération. Le plus grand marché du Canada, le marché intérieur ou local, devrait être exploité plus à fond; on a donné beaucoup d'attention à la vente des pommes et des volailles en Grande-Bretagne, et trop peu peut-être à la vente de ces produits dans l'Ontario et les Provinces des Prairies. Il faut améliorer et maintenir la fertilité du sol; adopter de meilleures pratiques de culture, produire et employer la meilleure semence, développer et utiliser les bonnes variétés, étudier et appliquer l'économie agricole, combattre les fléaux et les maladies des végétaux et des animaux, trouver et exploiter de nouveaux modes d'utilisation pour les produits agricoles, faire un meilleur emploi des moyens de conservation et de conditionnement, et mettre en oeuvre d'une manière aussi utile que possible les programmes de production et de vente et les programmes d'instruction. Les produits canadiens devraient être de la meilleure qualité, le rendement le plus élevé possible et le prix de revient le plus bas possible, pour qu'ils puissent être offerts à prix modérés, au consommateur.

Dans tous ces travaux, l'agriculture scientifique - technique doit donner une direction, car les milieux agricoles canadiens comptent sur son aide plus qu'ils ne l'ont jamais fait. Une bonne organisation par les leaders agricoles et par les cultivateurs est absolument nécessaire pour que l'agriculture puisse jouer son rôle dans les années à venir.

Comment sera perçue la taxe sur les salaires

Depuis le 1er juillet, les employeurs sont chargés de retenir l'impôt sur chaque paye — Déductions pour les personnes à charge — Les formules exigées.

nom de l'employé, nom de famille,

OTTAWA, — Voici un aperçu de la façon dont la taxe sur les salaires est prélevé depuis le 1er juillet d'après les instructions contenues dans les formules mises à la disposition des contribuants:

Les employés mariés ou les employés ayant des personnes à charge doivent remplir une formule en triple copie. Il faudra donner le noms de baptême ou prénoms. Aussi le nom de l'employeur. L'employé gardera une copie de la formule et en remettra deux copies à son employeur. Le fait de remettre ces formules à l'employeur assurera la déduction effective de l'impôt approprié telle que prévue par la loi et basée sur l'état matrimonial et le nombre des personnes à charge. La formule fait aussi la mention suivante: "Si vous êtes marié, ou si vous êtes célibataire ayant des personnes à votre charge et que vous négligez de produire la présente formule (N D T 1) votre impôt sera augmenté."

LES PERSONNES A CHARGE

Il faut mentionner le nom et l'adresse de chaque enfant, petit-enfant, frère ou soeur, de moins de 21 ans, à charge; l'âge au dernier anniversaire et spécifier le degré de parenté. Il y a aussi un paragraphe qui concerne les exemptions: "A titre de célibataire, veuve ou veuf, je demande l'exemption pour le motif que je maintiens un établissement domestique d'un seul tenant à l'adresse précitée et que j'y ai effectivement et entièrement à ma charge la personne suivante qui m'est unie par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption." Etablissement domestique d'un seul tenant "signifie un logis, un appartement ou autre lieu de résidence, contenant au moins deux chambres à coucher et, dans lequel, entre autres choses, le contribuable couche généralement et où ses repas lui dont préparés et servis".

Il est aussi dit: "De plus, je m'engage, en conformité de la loi, à notifier immédiatement à mon employeur, quel qu'il soit alors, au moyen d'une nouvelle déclaration, toute modification que pourrait apporter aux faits susmentionnés un changement d'état matrimonial ou une augmentation ou diminution de personnes à ma charge, de nature à modifier les avantages que j'obtiendrai par suite de la présente déclaration".

PERSONNES AUXQUELLES L'IMPOT S'APPLIQUE

L'impôt de la défense nationale vise toute personne qui réside et est employée au Canada; ou qui, ne résidant pas au Canada, gagne un revenu au Canada pour des services rendus au Canada.

L'impôt ne vise aucunement un employé de $600 ou moins; un employé marié qui reçoit un salaire de $1,200 ou moins; un célibataire qui maintient un établissement domestique d'un seul tenant et y soutient un parent par le sang, lorsque ce célibataire reçoit un salaire de $1,200 ou moins par année à la condition de produire la présente formule.

TAUX DE L'IMPOT

Le taux de l'impôt est le suivant:

Dans le cas d'une personne mariée;

2 pour 100, si le revenu dépasse $1,200 par année;

Dans le cas d'un célibataire:

2 pour 100, si le revenu dépasse $600 par année, mais n'excède pas $1,200 par année; ou 3 pour 100, si le revenu est supérieur à $1,200 par année;

Dans le cas d'un veuf ou d'une veuve avec un fils ou une fille à charge pour cause d'infirmité mentale ou physique:

2 pour 100, si le revenu est supérieur à $1,200 par année:

Dans le cas d'un célibataire qui maintient un établissement domestique d'un seul tenant et y soutient une personne unie au contribuable par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption.

2 pour 100, si le revenu est supérieur à $1200 par année.

Si vous omettez de transmettre la présente formule à votre employeur, la loi astreint ce dernier à vous considérer comme célibataire et à déduire de tous paiements:

2 pour 100, si le taux de rémunération dépasse $600, mais n'excède pas $1,200 par année; ou 3 pour 100 si le taux de rémunération est supérieur à $1,200 par année.

Si la déduction de 2 pour 100 avait pour effet de réduire le revenu au-dessous de $600 dans le cas d'un célibataire ou de $1,200 dans le cas d'une personne mariée, l'impôt ne saurait être exigible dans la mesure où il réduirait ainsi le revenu.

REDUCTION CONSENTIE QUAND ON A DES PERSONNES A CHARGE

Tout contribuable qui soutient une personne à charge visée dans la déclaration et mentionnée a droit à une réduction d'impôt de $8 par année pour toute semblable personne, sauf les dispositions des alinéas 2 (a) et (b) suivants:

s'il s'agit:

(a) d'un veuf ou d'une veuve, ou

(b) d'un célibataire qui maintient un établissement domestique d'un seul tenant, la réduction d'impôt ou le degrèvement de $8 ne sera accordée qu'à l'égard de plus d'une personne à charge.

Il n'est pas accordé de réduction ou degrèvement pour la première personne à charge dans les cas (a) et (b).

Chaque employeur, donnera effet au degrèvement susdit, à l'égard de toute semblable personne à charge, en réduisant des montants suivants l'impôt à retenir:

Si l'employé est rémunéré sur une base hebdomadiare, le degrèvement ou la réduction d'impôt sera de 16 cents pour chaque personne à charge.

Si l'employé est rémunéré sur une base bi-mensuelle, le dégrèvement ou la réduction d'impôt sera de 34 cents pour chaque personne à charge.

Si l'employé est rémunéré sur une base mensuelle le dégrèvement ou la réduction d'impôt de 67 cents, pour chaque personne à charge.

Si le payement du salaire repose sur une autre base de temps que celles énoncées ci-dessus, l'employeur répartira les $8 en conséquence.

DEDUCTION A MEME LE SALAIRE

Tout employeur doit déduire 2%, selon le cas, au moment où le salaire est payé.

La première déduction porte sur tous payements relatifs au salaire de l'employé gagné ou acquis pendant le mois de juillet 1940 et sur tous payements faits pendant chaque mois subséquent.

La première remise, qui aura lieu le 15 septembre 1940, portera sur l'impôt déduit pour les mois de juillet et août 1940. L'impôt déduit pour septembre 1940 et les mois subséquents doit être remis le ou avant le 15e jour du mois qui suit immédiatement celui de la déduction.

Les employeurs enverront l'impôt ainsi déduit par bon de poste ou mandat-poste ou par chéque à l'ordre du receveur général du Canada, joint à la formule pertinente, sous une enveloppe cachetée et affranchie, à l'adresse de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu pour le district où réside l'employeur intéressé.

On peut obtenir la formule de remise prescrite de tout inspecteur d'impôt sur le revenu ou aux bureaux de poste.

DEVOIR DE L'EMPLOYEUR

Tout employeur qui néglige de déduire et ou de remettre l'impôt à l'époque où celui-ci aurait dû être déduit ou remis est redevable du montant de l'impôt qui aurait dû être déduit ou remis et doit verser une amende d'un égal montant.

Si une personne assujettie à l'impôt en question ne transmet pas la formule à son employeur, l'impôt sera déduit à la source sans égard à l'état matrimonial de cette personne et sans égard à la réduction d'impôt ou au dégrèvement auquel il aurait droit, autrement en ce qui concerne les personnes à sa charge.

Aucune action n'est recevable contre un employeur pour la retenue ou déduction d'une somme d'argent en conformité de la loi applicable au présent impôt.

Les célibataires ayant un revenu de $600 à $750 ou

les personnes mariées ayant un revenu de $1,200 à $1,500

sur lequel la déduction de 2% n'a pas été effectuée intégralement à la source, doivent produire une déclaration d'impôt sur le revenu le ou avant le 30 avril de chaque année.

Si la déduction de 2% a été opérée sur le revenu total, il n'est pas nécessaire de produire une déclaration de revenu pour les fins de l'impôt de défense nationale.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Dans chaque province

Voici ce qui coûtera aux gens mariés sans enfants dans les diverses provinces l'impôt sur le revenu, plus la taxe de défense:

Revenu de $1,500: Colombie Britannique, $35; Alberta, $30; Saskatchewan, $30; Manitoba, $45; Ontario, $30; Québec et Montréal, $30; Ile du Prince Edouard, $32.50.

(Il n'existe pas d'impôt provincial sur le revenu en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.)

Pour $2,000: C.B., $85; Alta., $85; Sask., $86.50; Man., $103.90; Ont., $75; Prov. de Qué. et Mtl., $83.75; I.P.E., $85.73.

Pour $3,000: C.B., $225; Alta., $230; Sask., 236.50; Man., $251.70; Ont., $207.97; Prov. de Qué. et Mtl., $228.75; I.P.E., $227.30.

$4,000: C.B., $415; Alta., $425; Sask., $427; Man., $440.56; Ont., 384.50; Prov. de Qué. et Mtl., $437.50; I.P.E., $416.87.

Pour $5,000: C.B., $660; Alta., $670; Sask., $667.50; Man., $678.34; Ont., $603.62; Prov. de Qué. et Mtl., $714.25; I.P.E. $653.83.

Pour $10,000: C.B.:, $2,675; Alta., $2,660; Sask., $2,258,25; Man., $2,532.60; Ont., $2,336.35; Province de Québec et Montréal, $2,859.50; I.P.E., $2,475.10.

Pour $15,000: C.B., $5,590; Alta., $5,445; Sask., $5.450.88; Man., $4,996.60; Ont., $4,643.35; Province de Québec et Montréal, $5,740.50; I.P.E., $4,816.

Pour $20,000: C.B., $8,895; Alta., $8,555; Sask., $8,546; Man., $7,582.70; Ont., $7,030.90; Province de Québec et Montréal, $8,675.50; I.P.E., $7,413.40.

Pour $30,000: C.B., $15,375; Alta., $15,900; Sask., $15,443.05; Man., $13,230.40; Ont., $12,175; Prov. de Qué. et Mtl., $14,910; I.P.E., $12,652.

Pour $50,000: C.B., $30,605; Alta., $32,310; Sask., $30,937.15; Man., $25,980.09; Ont., $23,721.80; Prov. de Qué. et Mtl., $28,-823.50; I.P.E., $24,424.

Pour $75,000: C.B., $52,060; Alta., $54,265; Sask., $59,928.54; Man., $43,298.12; Ont., $39,561.55; Prov. de Qué. et Mtl., $48,162.-75; I.P.E., $39,983.50.

Pour $100,000: C.B., $74,515; Alta., $77,220; Sask., $77,232.40; Man., $61,586.54; Ont., $56,382,20; Prov. de Qué. et Mtl., $68,424; I.P.E., $56,443.

Pour $150,000: C.B., $121,470; Alta., $125,175; Sask., $129,-597,18; Man., $100,168.37; Ont., $92,044; Prov. de Qué. et Mtl., $107,770; I.P.E., $91,202.50.

Pour $200,000: C.B., $170,425; Alta., $175,130; Sask., $183,-977.18; Man., $140,711.25; Ont., $129,679.75; Prov. de Qué. et Mtl., $149,516; I.P.E., $127,762.

Pour $500,000: C.B., $492,230; Alta., $502,935; Sask., $538,-332.18; Man., $407,257.58; Ont., $381,103.30; Prov. de Qué. et Mtl., $433,682; I.P.E., $372,386.50.

Un breuvage désaltérant parfait

THÉ GLACÉ "SALADA"

Les passeports

OTTAWA, — Le gouvernement prend tous les moyens de faciliter l'émission de passeports aux Canadiens désireux de visiter les Etats-Unis, a déclaré à la Chambre des communes, M. Mackenzie King, en réponse à plusieurs questions posées par des députés des différentes parties du pays.

Les Etats-Unis ont décidé d'exiger des passeports, il y a à peine quinze jours, a dit le premier ministre. Il s'ensuit qu'il doit y avoir quelque retard dans l'émission de ces passeports, à cause du grand nombre de ports d'entrée d'un océan à l'autre.

Peines......

(Suite de page 1)

Cette loi nouvelle donnerait aux cours martiales juridiction concurrente sur les aubains de pays ennemis, dans certaines conditions, ainsi que sur des personnes sujettes à la loi martiale, telles stipulations étant contenues dans la loi anglaise de 1940 concernant des actes de trahison.

Le projet de loi en question ne traite que des offenses d'ordre majeur où l'intention d'aider l'ennemi serait prouvée. On fait remarquer qu'actuellement les règlements de la défense du Canada s'appliquent toujours à des offenses moins sérieuses. La nouvelle loi interdirait également d'accorder un cautionnement à une personne trouvée coupable d'infraction aux règlements de la défense du Canada, en attendant l'appel contre toute condamnation.

:o:

LA PRODUCTION D'OR

REGINA, — La Saskatchewan et le Manitoba réunis ont produit en mars 20,314 onces d'or ce qui donne un total de 60,361 onces pour les premiers trois mois de l'année 1940. 1939 avait une légère avance sur l'année courante avec une production de 22,451 onces en mars.

MIRACLE YEAST

Fait le pain en 5 heures
Mangez-la pour votre santé
Une bonne levure pour brassin
Produit de

DYSON'S LTD.
Winnipeg Manitoba

ACCESSOIRES pour AUTOS

de toutes marques
Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.
Nos prix vous surprendront

NEW AUTO WRECKERS
Tél: 2262 173 Rue River
Prince-Albert, Sask.

ANNONCES CLASSEES

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF. .... 2 sous par mot

Maîtresses demandées

DEUX MAITRESSES bilingues demandées pour l'école de Forget No. 1320. Grade 1 à 7 $700.00; Grade 1 à 12 $800.00. Références exigées. Frank Hudon, Forget, Sask.

Maîtresse demandée

ON DEMANDE pour l'école de Vimy Ridge une maîtresse bilingue, 24 élèves, grade 1-8, salaire $700.00, résidence, éclairage, chauffage gratuit. Ecrire à Louis Hetet, sec., Celtic, Sask.

Institutrice demandée

ECOLE ST-EDMOND no 884 demande institutrice bilingue avec diplôme de 1ère classe. Salaire $700.00. S'adresseer au secrétaire Octave Carrière, Storthoaks, Sask.

Instituteur demandé

ON DEMANDE instituteur ou institutrice bilingue avec certificat de première classe pour Emillbury, D. S. 3421, Albertville, Sask. Les classes commencent le 3 septembre; le salaire est de $700 comptant pour les 200 jours d'enseignement. S'adresser à M. Eugène Hébert, secrétaire, Albertville, Sask.

CERTIFICATS de Baptême et de mariage, formules de recensement, $1.25 le cent.

Ecole pour entraînement des aviateurs dans le nord de la Saskatchewan.

L'on recevra des requêtes pour les positions suivantes:-

- Trois commis,
- Deux sténographistes
- Un opérateur de téléphone
- Un chef instructeur sur terrain
- Un instructeur de navigation
- Un instructeur assistant d'armement
- Un entraîneur de relais et un instructeur d'avion
- Un ingénieur et un instructeur de manoeuvres
- Un télégraphiste
- Un ingénieur aéronautique
- Quarante ingénieurs assistants-junior et apprentis
- Deux contrôleurs
- Trois magasiniers
- Deux empaqueteurs de parachutes
- Deux conducteurs de transports mécanisés
- Cinq surveillants de jour et de nuit
- Huit cuisiniers et servants

Entrée en fonction dès la première partie de juillet. Les requêtes ou demandes doivent être accompagnées de deux (2) références. Adressez les requêtes à la "Saskatchewan Flying Training School Ltd.", Casier postal 810, Prince-Albert, Sask.

LIVRES DE COMPTOIR
à vendre au
PATRIOTE DE L'OUEST
cinq sous l'unité.

Cartes Professionnelles

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, SASK.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1, Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - Edif. Mitchell
Tél: 3529 Prince-Albert, Sask.

DR R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1, Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél: 3286, demeure au Bliss Block
Prince-Albert, Sask.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

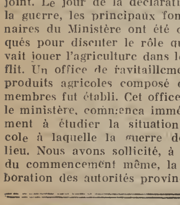

MODERN BREAD
Company, Ltd.
PAIN "SOM-MOR"
Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande
Devenez notre agent
Prince-Albert, Sask.
Tél. 2838

Terrains de démonstration

Le plan d'expérimentation pour la récolte "Crop Testing Plan", qui en est à sa dixième année de travail, a mis sur pied des terrains d'expérimentation en 450 points différents de l'Ouest. A chaque endroit rien de plus intéressant que de suivre le progrès en concurrence des variétés recommandées de blé, d'orge et l'avoine.

L'agent local le la Searle Grain Co. vous indiquera l'emplacement le plus rapproché.

SEARLE GRAIN COMPANY LTD.

FEDERAL GRAIN LIMITED

L'AGENT DE L'ELEVATEUR "ALBERTA PACIFIC"

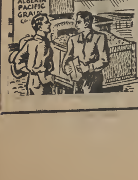

est le voisin et l'associé dans votre milieu. Vous trouverez en lui un homme qualifié pour vous donner un service satisfaisant pour le marché du blé.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'imprimerie "Le Patriote" Limitée,
à PRINCE-ALBERT, SASK.
J. VALOIS, O.M.I.: Directeur.

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Saskatchewan.
TELEPHONE 2964

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

LA CULTURE FRANCAISE

La guerre travaille chaque jour au rapprochement des races française et anglaise au Canada. L'attitude loyale déployée par les Canadiens français depuis le début des hostilités a beaucoup impressionné l'élément anglais et semble l'avoir mieux disposé à l'égard de nos réclamations fondées en justice en faveur de notre culture, de notre langue et de nos traditions. La reconnaissance pratique du fait français dans toutes les provinces du Canada aiderait à cimenter l'union canadienne si nécessaire en cette heure critique.

M. King nous impose un devoir

Dans son message aux Canadiens français, M. King, premier ministre du Canada, nous impose un devoir, celui de sauvegarder la civilisation française. "Le sort tragique de la France lègue au Canada français le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation française et son amour brûlant de la liberté, dit le premier ministre. Cette nouvelle responsabilité, j'en suis sûr, vous l'accepterez avec fierté....."

Ce devoir nous l'avons assumé lorsque nos ancêtres ont mis les premiers le pied sur le sol canadien et depuis nous y avons été fidèles. L'histoire de notre race démontre que nous avons lutté sans relâche pour l'accomplir et nous l'avons toujours défendu avec fierté. Mais les obstacles ont été nombreux, les oppositions assez agressives parfois et cela non seulement de la part de certains groupes, mais encore de certains gouvernements qui ont restreint d'une façon déconcertante l'enseignement français dans les provinces mixtes.

Encore aujourd'hui des lois demeurent dans les statuts qui prohibent l'enseignement français sauf une heure en marge du curriculum dans notre province.....Nous voulons sauvegarder la civilisation française, mais en avons-nous toutes les facilités? Non! Espérons que les paroles de M. King marquent le point de départ d'une ère de plus grande liberté pour le français dans tout le Canada.

M. O'Neill prône l'enseignement obligatoire du français

La récente déclaration à Ottawa d'un député de langue anglaise, M. T.-J. O'Neill, député libéral de Kamloops, en Colombie, mérite une mention spéciale.

M. O'Neill préconisa tout simplement l'enseignement obligatoire du français dans toutes les écoles du pays et affirma que la population canadienne devrait parler couramment les deux langues officielles du pays. Il prouva que l'enseignement du français est beaucoup plus utile et nécessaire que celui du latin.

Cette déclaration d'un député de langue anglaise de la Colombie indique une évolution des esprits envers notre culture. Il n'y a pas très longtemps, si nous avons bonne mémoire, M. Bovey, professeur à l'Université McGill de Montréal et l'auteur d'un beau livre sur les Canadiens de langue française intitulé LES CANADIENS-FRANCAIS D'AUJOURD'HUI, disait qu'après cette guerre le français serait reconnu d'une façon pratique dans tout le Canada... La transformation des sentiments chez des chefs et membres de gouvernements est certes de bon augure.

Des émissions françaises pour l'Ouest canadien

Depuis quelques mois, les associations canadiennes-françaises de l'Ouest canadien réclament plus de français à la radio, afin de protéger dans les foyers canadiens-français la civilisation que nous avons mission de perpétuer au Canada.

Il nous est très agréable de souligner le geste de la Société Radio-Canada. Une nouvelle datée de Montréal nous annonçait qu'à partir du 1er juillet, les radiophiles de l'Ouest pourraient entendre par le CBK de Watrous quelques-unes des principales émissions qui ont été et qui sont les plus suivies dans la province de Québec "Tous pour la victoire" — "Les causeries de Louis Francoeur" — "Un Homme et son Péché" d'Henri Grignon.

Ces programmes français seront très appréciés des groupes français de l'Ouest. Ces émissions seront une semence de vie française; elles intensifieront l'amour que les Canadiens français portent à leur pays.

* * *

Les faits susmentionnés sont de nature à favoriser l'harmonie au sein de la population canadienne. Au moment où les peuples d'Europe nous donnent le triste exemple de la haine et de la discorde et vident leur rancoeur sur les champs de bataille, efforçons-nous de conserver chez nous l'union, la sympathie, la bonne entente, la liberté et la tolérance qui sont les éléments essentiels à la sécurité et à la paix. Travaillons de concert à l'épanouissement des deux grandes civilisations anglaise et française qui font la beauté de notre pays. Montrons au monde entier par notre parfaite compréhension mutuelle et le respect des droits respectifs qu'il y a moyen de vivre en paix, d'être heureux et prospère, sans avoir recours aux armes.

Joseph VALOIS, O.M.I.

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Une héroïne canadienne

Les pages de l'histoire du Canada resplendissent de hauts faits, de fermeté d'âme et d'exploits héroïques. La mémoire de ces exploits héroïques accomplis sans arrière-pensée de gloire ou de récompense stimule fortement les émotions et exerce en outre un effet profond tendant à resserrer les liens de la fierté et de l'union nationales.

Il n'est pas au Canada jeune garçon ou fillette qui ignore l'histoire de Madeleine de Verchères. Le courage indomptable dont elle fit preuve à un moment où la sombre tragédie semblait quasi inévitable, émeut et inspire les exemples les plus frappants de bravoure personnelle qui figurent aux annales des premiers temps du Canada; et le fait que cette héroïne n'était qu'une enfant de quatorze ans rend la chose plus remarquable encore.

Pendant l'été de 1692 les féroces Iroquois se montrèrent particulièrement aggressifs dans la vallée du Saint-Laurent. Sur la rive droite de ce fleuve, un peu en aval de l'emplacement actuel de la grande ville de Montréal, se trouvait la seigneurie de Verchères que protégeait un fort de palissades. On avait alors tellement besoin d'hommes robustes pour la défense de Québec et de Montréal que le fort n'avait pas compté d'effectifs complets depuis assez longtemps, en conséquence de quoi la structure était un peu délabrée: quelques-unes des palissades étaient tombées et n'avaient pas été remplacées. Donc, le matin du 22 octobre 1692 trouva ce vieux fort, construit de bois, mal préparé pour repousser un assaut.

Le Seigneur de Verchères, père de Madeleine, s'était rendu à Montréal, en compagnie de son épouse, en mission officielle, et presque tous les hommes travaillaient aux dernières récoltes dans les champs voisins. Il ne restait au fort que Madeleine, ses deux frères âgés respectivement de dix et de douze ans, un vieillard de quatre-vingts, un domestique et un nombre de femmes et d'enfants. Il y avait là, en outre, deux soldats, les seuls membres de la garnison qui n'avaient pas été retirés pour faire un service plus actif autour de Québec et de Montréal. Madeleine était au bord de l'eau, à quelque cent cinquante verges de distance, lorsqu'elle entendit soudain des coups de feu et des cris perçants venant des champs où les colons travaillaient; elle comprit aussitôt que les Iroquois tant redoutés arrivaient encore pour tenter de scalper les Blancs. Elle se sauva à toutes jambes vers le fort ayant à sa poursuite quarante ou cinquante guerriers sauvages, à la figure badigeonnée, dont quelques-uns armés de haches de guerre; d'autres, voyant qu'ils ne pouvaient rejoindre l'enfant avant qu'elle n'eut gagné la sécurité du fort, tirèrent sur elle, heureusement sans l'atteindre. Un sauvage réussit à saisir dans sa main le bout du manteau flottant qui recouvrait les épaules de la fugitive; pour un instant cette dernière crut son heure venue. Elle parvint, toutefois, à se débarrasser du vêtement et empoignant la barrière avec une force presque surhumaine elle la claques au nez de ses assaillants. Aussitôt, avec une fiévreuse elle aida à remettre en place les pieux tombés des palissades.

C'est après cela seulement que Madeleine comprit toute la responsabilité qui lui incombait en l'absence de ses parents; immédiatement elle ordonna à quiconque pouvait manier un fusil de monter sur les bastions. Les deux soldats s'étaient rendus à la poudrière avec l'idée de faire sauter la place et tous les occupants, apparemment convaincus que la résistance était désespérée et ne voulant pas être témoins du spectacle affreux quand des sauvages enragés arrachaient le cuir chevelu des femmes et des enfants. Madeleine leur commanda d'aller au blockhaus; sous l'inspiration de sa confiance et de son courage en face d'un péril si terrible, ils semblent s'être battus comme des hommes décidés à vendre cher leur vie.

La petite bande courait d'un créneau à l'autre en tirant sur les ennemis, devenus plus nombreux; à certains moments on lança même des boulets de canon. Non seulement pareille défense dupait les Iroquois quant au nombre de la garnison, mais elle avertissait aussi les colons voisins que le fort était attaqué. Les sauvages qui ne voulaient pas se lancer à l'assaut d'une place aussi bien fortifiée, s'occupèrent à saisir et à massacrer les malheureux colons qui n'avaient pu regagner l'enclos du fort.

La bataille dura toute la journée et toute la nuit durant, malgré le vent qui hurlait et la grêle cinglante, la petite bande d'héroïques défenseurs guettait par les meurtrières chaque mouvement de l'ennemi. Dans la nuit résonna le cri "Tout va bien!" de bastion à bastion et du fort au blockhaus et les Iroquois furent complètement joués, ainsi qu'ils en convinrent plus tard. Ils se réunirent en conseil de guerre et firent des plans pour prendre la place d'assaut pendant la nuit; mais la surveillance était si alerte et la riposte à leur feu si prompte qu'apparemment ils conçurent d'autres projets.

Pendant toute une semaine Madeleine et sa petite bande tinrent ferme; mais comme les jours succédaient aux jours et que personne ne venait à leur secours, plusieurs des occupants du fort durent se demander s'il ne faudrait pas en venir au premier projet des soldats. Cependant le courage de Madeleine ne fléchit pas un seul instant, pas plus, du reste, que sa confiance en elle-même; elle ne cessa de faire le tour du fort pour consoler les épouses et les mères des premières victimes des Iroquois. Dès qu'un des défenseurs pouvait, sans trop de risque, se dispenser momentanément de monter la garde il s'occupait à renforcer l'enclos de bois autour du fort.

Dans la nuit du 30 octobre 1692 Madeleine, à moitié endormie, entendit du bruit du côté du fleuve et pensa: "Les Iroquois ont enfin appris notre faiblesse et se préparent à lancer un dernier assaut contre le fort." Les défenseurs retinrent leur feu pendant que le groupe qui venait approchait furtivement. Le lieutenant Monnerie (car c'était lui avec quarante soldats de Montréal) ignorait si le fort se trouvait aux mains de l'ennemi et tenait à éviter les risques. La petite héroïne le salua promptement et lui dit: "A vous, Monsieur, je rends mes armes"; à quoi le galant officier fit réponse: "Elles sont entre bonnes mains, Mademoiselle." Pendant ce temps les Iroquois, voyant que la garnison avait reçu des renforts, renoncèrent à l'attaque et filèrent en douce au fond des forêts. . .

En 1913 le gouvernement du Canada fit élever un monument à l'héroïne de Verchères sur l'emplacement de l'ancien fort qu'elle avait si bien défendu. Le Bureau des parcs nationaux, Ottawa, est chargé de l'entretien du site où les visiteurs viennent en foule chaque année. La svelte jeune fille en bronze, statue de l'enfant Madeleine, dont le courage, la loyauté et le dévouement fidèle lui permirent, à elle et à sa petite bande, de défendre le fort de Verchères voilà près de deux cent cinquante ans, regarde les eaux du Saint-Laurent et ne cesse d'inspirer des sentiments de noblesse.

C'est lord Grey, alors qu'il était Gouverneur général du Canada, qui suggéra, le premier, l'érection d'une statue à la mémoire de l'héroïne de Verchères. En novembre 1910 il écrivait: "La reproduction, sur une grande échelle, de la statuette de Madeleine de Verchères apportera à chaque immigrant qui remonte le Saint-Laurent en route pour Montréal, un message de courage, d'énergie, le loyauté et de patriotisme..... les meilleures traditions canadiennes qu'incarne Madeleine de Verchères, somment la jeunesse de notre Dominion à développer les qualités qui la rendront capable de défendre notre pays contre tout agresseur."

Vient de paraître

Les Canadiens-français d'aujourd'hui

PAR WILFRID BOVEY, TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR JEAN-JACQUES LEFEBVRE

L'édition française de l'important ouvrage que le directeur des relations extérieures de l'Université McGill, le colonel Bovey, publiait en 1938, LES CANADIENS-FRANCAIS D'AUJOURD'HUI, vient de paraître en librairie. Comme on le sait, l'auteur s'était révélé au public par un premier ouvrage, paru en 1935, CANADIEN. Il avait trouvé un ton nouveau en parlant du "pays de Québec", pour employer une expression de Maria Chapdelaine, mais certains lui avaient imputé de flatter son modèle.

Monsieur Bovey s'emploie à répondre à ses critiques par ce nouvel ouvrage bourré de faits, d'une analyse serrée, dans lequel il décrit longuement, non plus seulement le "pays de Québec" — bien que ce soit là des pages d'un ton inédit — mais encore toutes les formes d'activité de notre peuple. Il observe paysages, hommes, moeurs, institutions, histoire, lettres, art, enseignement, comportements politiques, législation, agriculture, économie, ce qui l'amène à conclure qu'en dépit des détracteurs qu'il trouve dans ses propres rangs ou à l'extérieur, le peuple canadien-français constitue la plus puissante minorité politique du monde actuel.

De toutes façons, il ne serait pas excessif de dire que la forte synthèse rassemblée par monsieur Bovey restera classique pour la période qu'on appellera désormais "entre-les-deux-grandes-guerres".

M. Bovey a eu la main particulièrement heureuse en confiant à M. Jean-Jacques Lefebvre le soin de présenter son ouvrage au public de langue française. Le souci de la propriété du terme, la sûreté de la phrase, le respect du mouvement et du coloris de la langue originale, qui caractérisent la traduction de M. Lefebvre ajoutent à l'agrément qu'on trouvera à lire M. Bovey.

En vente chez l'éditeur LA LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE-FRANCAISE LIMITEE, 1206 est, rue Craig, Montréal. Prix: $2.00.

Des émissions en français pour l'Ouest canadien

Des rubriques d'actualité — "Un homme et son péché", de Grignon. — Le poste CBK, de Watrous, Sask.

Radio-Canada nous communique: A dater de la semaine commençant le lundi, 1er juillet, les radiophiles de l'Ouest canadien pourront entendre par le poste CBK, de Watrous, Saskatchewan, quelques-unes des principales émissions qui ont été et qui sont le plus suivies dans la province de Québec. Cette nouvelle initiative répond aux voeux des Canadiens français des régions de l'Ouest.

Radio-Canada inaugurera cette série d'émissions par deux rubriques d'actualité et par un roman qui a obtenu, ces derniers temps, beaucoup de succès. Ces émissions — Tous pour la victoire, — les causeries de Louis Francoeur et le théâtre d'Henri Grignon. Un Homme et son Péché, — seront transmises au moyen d'enregistrements phonographiques.

Dans le cas d'"Un Homme et son Péché", les comédiens devront reprendre les scènes qu'ils ont déjà jouées au micro de Radio-Canada à Montréal car l'oeuvre théâtrale de M. Grignon est disparue de l'affiche, il y a une quinzaine, pour y revenir l'automne prochain.

Ces trois émissions passeront au micro de CBK, Watrous, Saskatchewan, à la cadence de trois par semaine.

Les causeries de M. Louis Francoeur seront diffusées le mardi et celles de la tribune "Tous pour la victoire" le mercredi.

Le roman de M. Grignon passera le vendredi aux heures qui seront annoncées par le directeur même du poste CBK.

Ce poste diffusera sur 540 kilocycles. (Le Devoir)

Les "Témoins de Jéhovah" hors la loi

Le gouvernement fédéral vient de dissoudre l'association des "Témoins de Jéhovah", secte prétendue religieuse, qui prêche le mépris de toute autorité et fomente ainsi la discorde.

C'est une organisation très dangereuse. Nous avons déjà mis nos lecteurs en garde contre la littérature qu'elle distribue à foison dans nos villes et nos campagnes.

Il est probable que la condamnation n'arrêtera pas la diffusion de ces idées pernicieuses. On tâchera de camoufler la propagande.

Nous prions nos lecteurs de tenir les yeux ouverts et de brûler les pamphlets que l'on déposerait dans leurs foyers et d'en avertir les autorités.

Soyons sur nos gardes contre les saboteurs de consciences.

J. V.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE

LES CONGRES EUCHARISTIQUES

La guerre obligé de remettre à plus tard, — Dieu sait quand, — le Congrès eucharistique de Nice. Prions quand même pour le succès de ce futur congrès, de tous les congrès eucharistiques futurs. Prions pour que se réalise le désir exprimé par S. S. Pie X dans son Décret du 20 décembre 1905, pour "que la pratique de la communion quotidienne, si salutaire et si agréable à Dieu, s'accroisse et se répande partout, de nos jours surtout, où la religion et la foi catholiques sont attaquées de toutes parts et où l'amour de Dieu et la piété laissent tant à désirer". C'est donc durant ces heures plus troublées qu'il convient de recourir avec le plus d'instance à Celui qui daigne demeurer au milieu de nous, et en qui seul on peut trouver le salut. Que la prière des catholiques s'élève pour réclamer la paix; pour réclamer miséricorde pour tant d'impiété, tant d'irrévérences, tant de blasphèmes.

* * *

INTENTION MISSIONNAIRE

LES OEUVRES DE VOCATIONS MISSIONNAIRES

Pie XI n'a cessé de demander, dans ses encycliques et ses discours, des recrues de plus en plus nombreuses et bien formées pour les missionnaires. Dans l'encyclique "Rerum Ecclesiae", il demande particulièrement qu'on forme les enfants à prier pour les missions: "Ne peut-on espérer, disait-il, que dans ces âmes qui ont prié dès le jeune âge pour le salut éternel des infidèles, la grâce de Dieu déposera le goût et le désir de l'apostolat, et, si ces germes sont protégés et cultivés, ils donneront plus tard de bonnes vocations missionnaires." Dieu veuille donner aux oeuvres existantes la sève surnaturelle indispensable pour qu'elles grandissent et produisent les fruits que l'Eglise en attend.

PROGRAMME FRANCAIS ET BILINGUISME

La valeur pratique primordiale de nos réclamations en matière de programmes radiophoniques français ressort du BESOIN que nous avons de tout ce qui est authentiquement français: LANGUE, pour nous aider à continuer d'aimer à parler français et à le parler correctement; REALISATIONS françaises, pour nous aider à conserver notre esprit français.

Nous envisageons donc les programmes à venir comme UN OUTIL — un outil indispensable dans les circonstances où nous sommes.

Nous savons que plusieurs n'ont guère envisagé cet aspect de la question jusqu'à présent. Comme nous-mêmes, au début, ils y voient plutôt l'aspect BILINGUISME CANADIEN.

Certes, nous ne négligeons pas cet aspect. Nous continuons à vouloir du français à la radio par principe — comme nous l'avons voulu sur les timbres et la monnaie. Mais il importe de bien marquer que, sous cet aspect de principe, le bilinguisme radiophonique n'a, pour nous, en définitive, qu'une valeur pratique secondaire.

Cela découle de l'essence même des deux éléments en jeu. LES TIMBRES et la monnaie bilingues sont UNE AFFIRMATION DE DROIT et de fait du bilinguisme canadien. LA RADIO française est — nous ne saurions trop le répéter — un véhicule de pensée française qui a lui même VALEUR DE VIE, de culture française.

Il s'ensuit que nos réclamations en matière de radiophonie, doivent revêtir un caractère tout autre que lorsqu'il s'agissait de timbres et de monnaie. Le principe de base est le même: le dualisme créé par la Confédération. Mais il s'agit ici d'expliciter le principe dans le sens des NECESSITES CULTURELLES de la population d'expression française. Et cela suppose des programmes véritablement français.

Si d'ailleurs nos réclamations ne s'en tenaient qu'aux exigences du principe BILINGUISME, ou s'en tenaient surtout à elles, la Radio-Etat pourrait fort bien se borner à des réalisations se limitant au boniment 'obligato' et à des programmes de musique instrumentale commentés dans les deux langues sous prétexte que le nombre des Canadiens Français en dehors du Québec n'en requiert pas davantage. En fait, ne s'en est-elle pas tenue là depuis le début? Et si chichement que c'est à désespérer de ses convictions en matière de bilinguisme — en dépit de ses protestations de fidélité à ce principe

Un autre aspect qui mérite l'attention: en appuyant, dans nos réclamations, sur les exigences de notre culture — et par conséquent en demandant un certain minimum de programmes parlés exclusivement français — on aboutit à faire affirmer le principe du bilinguisme d'une manière autrement éclatante que par des programmes bilingues seulement. Car alors le public sent mieux que le français a d'autres droits et une autre mission, au Canada, que celui d'accompagner l'anglais.... comme sur les boîtes de conserves.

Ce résultat, seul l'établissement d'un double réseau trans-canadien l'atteindra parfaitement — aussi, le but ultime de nos efforts doit demeurer le double réseau; mais l'alternance de programmes français et anglais, aux postes de Radio-Canada, le réalise cependant dans une certaine mesure.

Il ne serait pas mauvais d'ajouter que le sens que nous donnons à nos réclamations est dans la ligne des espoirs — peut-être chimériques! qu'entretiennent les anglophones bien pensants, à savoir que, tôt ou tard, au moins l'élite non française devra pouvoir s'exprimer convenablement en français. En effet, il n'en manque pas, dans cette élite, qui ont appris le français mais sont incapables de le parler parce qu'ils ne l'entendent pas.

Ces considérations secondaires valent ce qu'elles valent. Si elles sont de nature à ajouter un certain poids à nos réclamations, tant mieux. Car, pour excellentes que soient nos raisons principales, elles ne pénètrent pas dans certaines têtes.

LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST.

Il y a quatre ans

CE QUE DISAIT WEYGAND

Nous extrayons du "Journal de Rouen" du 1er juin les textes suivants:

"Ses effectifs (de l'armée allemande), son degré de motorisation, le développement des voies d'invasion de terre et de mer, le fini qu'elle sait apporter à la préparation de ses entreprises, tout semble permettre à cette armée, toujours prête, de tenter cette surprise complète, coup de tonnerre éclatant en pleine paix, qui, en cas de réussite, lui mettrait d'emblée entre les mains des portes d'entrée sur notre territoire. Et grâce à la rapidité de mobilisation d'une nation vivant surchauffée comme dans un permanent état de danger de guerre (kriegsgefahrzustand), cette attaque brusquée peut être suivie sans désemparer d'une guerre de masses, de masses préparées matériellement et moralement à franchir dans un minimum de temps les portes ouvertes par l'attaque brusquée et à inonder le territoire adverse. Guerre de qualité pour commencer, exploitée par une guerre de quantité."

L'auteur avait prévu même les parachutistes:

"Son attaque (celle de l'ennemi) appliquerait à une zone bien choisie de nos régions fortifiées toute la puissance de ses moyens: troupes cuirassées, masses d'artillerie, gaz de combat, que viendraient aider, dans le dos des défenseurs, non seulement les bombardements massifs de l'aviation, mais la mise à terre de détachements chargés de paralyser les centres vitaux de notre résistance."

Cette remarquable étude se terminait ainsi:

"Un dernier mot enfin pour faire justice d'une formule souvent employée: la France doit avoir une armée défensive (c'était la formule socialiste). Du point de vue militaire, elle est absurde et dangereuse. Absurde parce qu'une armée est faite pour se battre et que la lutte réclame, selon les circonstances, l'emploi de l'offensive et de la défensive. Dangereuse, parce qu'elle risque de conduire une armée à la défensive passive, c'est-à-dire à la défaite certaine, et à la rendre incapable d'offensive, c'est-à-dire de vaincre.

"Politiquement, elle n'est pas moins néfaste parce qu'elle conduit au moindre effort et exalte la faiblesse; parce qu'aucune formule ne pourrait être mieux choisie pour inquiéter et détacher des amis et pour décider un adversaire encore hésitant."

Ces pages étaient signées Weygand et datées du 15 octobre 1936. L'homme voyait loin. Il parlait net. Pour de misérables questions politiques, il était alors — comme le maréchal Pétain — relégué dans une demi-retraite. On sait par qui la place de ces esprits clairvoyants fut tenue. N'insistons pas. Et félicitons-nous et du retour de ces grands chefs trop longtemps laissés à l'écart.

Pierre VILLETTE

20,000 CONTRACTS

OTTAWA. — Le nombre des contrats de guerre adjugés par le ministère des Approvisionnements et autres organismes depuis le début des hostilités atteignait récemment le chiffre 20,000. Depuis le 14 juillet 1939, le Canada a dépensé pour sa défense et pour son effort de guerre la somme globale de $300,000,000.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

GRANDE SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE

Le lieutenant de Chassagnes, fils du général, est fiancé à une riche héritière Monique Colberg. Mais il fait la connaissance d'une jeune fille qu'il trouve charmante Madeleine Laurier, dont la mère est la célèbre "Madelon" de la guerre. René de Chassagnes bientôt déclare son amour à Madeleine et cet amour est partagé par la jeune fille. Or, Madeleine apprend que René est fiancé à Monique. Elle trouve une confirmation de ces fiançailles dans la résistance que le général oppose aux sentiments de son fils. René alors rompt avec Monique et déclare à son père qu'il veut épouser Madeleine. Le général espère bien, en ayant une entrevue avec Mme Laurier, briser un mariage qu'il considère comme une mésalliance. Mais en présence de Mme Laurier, le général reconnaît la "Madelon" d'autrefois. Il ne s'opposera pas au mariage de René.

Le Congrès Eucharistique national de Québec

Un film religieux d'un caractère très émouvant que nos abonnés verront au cours de la Tournée du Patriote

et un Dessin Animé Comique

COUPON POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Veuillez trouver ci-joint la somme de ....
pour abonnement au Patriote de l'Ouest et m'envoyer le billet de famille auquel j'ai droit pour la séance cinématographique qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

COUPON POUR LES ABONNES EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au .... 1941, veuillez m'envoyer le billet de famille auquel j'ai droit pour la séance cinématographique qui aura lieu à ....

....

Nom ....

Adresse ....

REGINA

EVACUATION DES ENFANTS D'ANGLETERRE

Quatre plans à l'étude

REGINA. — Le Ministre en charge du Bureau pour la protection de l'enfant, l'Hon. A.-T. Procter a présenté quatre modes différents d'évacuation de enfants de la Grande-Bretagne. On sait que dans quelques jours, une semaine peut-être, ces réfugiés commenceront d'affluer au pays. Il y a lieu de hâter les préparatifs.

Les quatre modes suggérés pour l'évacuation sont les suivants:

(1) L'évacuation en masse selon le plan du gouvernement.

(2) Une entente privée entre un citoyen ou un parent de Grande-Bretagne qui peut envoyer son enfant à un citoyen ou à un parent du Canada, se chargeant de défrayer toutes les dépenses que comporte ce voyage.

(3) Un résident du Canada qui est en état de payer le passage d'un parent ou d'un ami et de l'amener ici de l'Angleterre indépendemment du plan du Gouvernement.

(4) Un résident de Grande-Bretagne ou du Canada qui désire transporter un enfant à tel endroit mais qui ne peut fournir les fonds nécessaires au déplacement.

Dans le second et le troisième cas, le Gouvernement n'interviendra pas et sa responsabilité s'en trouve entièrement dégagée.

Dans le premier cas, un comité local devra inspecter les demeures qui accueilleront les enfants; une visite du Bureau pour le Bien-être de l'enfance suivra de même qu'un contrôle assidu par le même Bureau.

Mais les frais de pension et de logement seront couverts par ceux qui recueillent les réfugiés.

Dans le quatrème cas, le "système d'appointement" où il s'agit de recueillir l'enfant d'un parent, d'un ami, il faut communiquer avec les autorités provinciales. Le Bureau fera enquête et jugera si la maison est convenable pour loger l'enfant. Dans l'affirmative on pourra adresser un lettre en double au Dr F.-C. Blair, le directeur de l'immigration à Ottawa, stipulant que la demeure d'un tel est offerte pour hospitaliser telle personne (indiquée dans la lettre et qui est un parent ou un ami d'Angleterre.

L'Etat ne s'oppose aucunement au travail en collaboration pour préparer la venue des réfugiés. Des formules à remplir ont été mises entre les mains de tous les secrétaires des villes et des municipalités, à la disposition de tous requérants, A ceux qui habitent sur la ferme de se rendre auprès du comité le plus rapproché pour s'y enrégistrer.

Un comité de santé se mettra en contact avec les docteurs, les dentistes, les hôpitaux pour s'en assurer les services, gratuitement ou aux frais de l'Etat.

Le départment des Affaires Municipales

REGINA, — Les attributions du département des Affaires Municipales sont les suivantes: la surveillance des municipalités en Saskatchewan, le soin de communiquer aux officiers municipaux la teneur des actes ayant trait aux municipalités; l'examen et l'approbation des règlements passés en conseil par les villages et les municipalités rurales.

L'Hon. ministre de ce département, M. R.-J.-M. Parker ajoute que l'examen et l'émission de certificats de validité sur les règlements pour debentures passés par les villes et les cités; la contre-signature des debentures émises par toutes les municipalités sont aussi de son ressort.

Ajoutons à son compte l'inspection annuelle de tous les bureaux des municipalités au cours de laquelle les avis et les instructions nécessaires sont données touchant l'accomplissement de leurs fonctions. Une surveillance étroite s'exerce sur le mode de comptabilité et de vérification des livres de même que sur les revenus que chaque municipalité doit verser au Département.

UN NOUVEAU BATAILLON A SASKATOON

SASKATOON. — Ordre a été donné de former un nouveau bataillon complet d'infanterie légère, pour le service actif, mais non permanent. Ce commandement venu du District militaire No. 12, ouvre la porte du service militaire aux recrues de 18 à 45 ans, jusqu'à la réalisation des effectifs demandés, soit environ 950 hommes. Avis aux candidats qui souhaitent passer sous les ordres du major Roy Mac Millan, de faire leur application

:::

NOUVELLES RECRUES EN ANGLETERRE

LONDRES. — Le Star annonce qu'une proclamation royale vient de permettre l'appel sous les armes des hommes de 37 à 41 ans. Si la Grande-Bretagne en arrive à mobiliser cette classe, elle aura atteint la limite permise. Jusqu'ici on n'a pas dépassé la classe de 31 ans, mais on semble vouloir augmenter encore l'effectif des armées.

:::

LA SWASTIKA EST ENLEVEE

VICHY, France. — Le maire de la ville de Lyon, Herriot et le cardinal Pierre Gerlier ont assisté à la descente de la swastika par les troupes allemandes, ce qui signifie la fin de l'occupation de la ville.

Des unités motorisées françaises ont alors pris charge de la police à la place des nazis qui se retiraient.

REPRESENTANT DE DE GAULLE A OTTAWA

OTTAWA, — Henri de Kirilis, un éditeur et un membre de la Chambre, conférait à Ottawa ces jours-ci, au nom du Comité national de De Gaulle à Londres. Ce dernier représentant est sous le coup d'un mandat d'arrestation, le Gouvernement de Vichy l'accusant de répandre des faussetés.

:o:

L'arrivée des prisonniers allemands à Montréal

MONTREAL, — "Des hommes qui cherchaient à se cacher le visage ou bien d'autres qui se pavanaient avec orgueil. Telle est la description du groupe de prisonniers nazis qui défilèrent, escortés de gardes, d'un gros navire-prison sur les quais du port de Montréal, après leur arrivée du Royaume-Uni.

C'était une partie d'un groupe de prisonniers de guerre allemands que le Canada s'est offert d'interner afin de réduire les hasards d'une invasion en Grande-Bretagne.

Estimant le nombre de leurs gardes à 20 pour un, ils furent de mauvaise humeur, gênèrent et insultèrent l'équipage pendant le voyage. L'un de ces prisonniers "se saborda lui-même en se jetant par-dessus bord dans un élan de rage.

Parmi ces représentants de la machine de guerre de Hitler, il y en avait, dit-on, de ceux qui avaient fait feu sur des bateaux de pêche non armés ou sur des colonnes de réfugiés en détresse, bombardé des navires-hôpital, incendié des villes ouvertes ou qui s'étaient déguisés en prêtres ou en religieuses.

Les prisonniers ne goûtèrent pas la délicatesse que leur manifesta l'équipage au début, dirent les hommes de bord. Ils croyaient que c'était de la faiblesse de la part des Anglais, et un signe de leur décadence. Aussi commencèrent-ils à se rengorger et à parler de la revanche qu'ils reprendraient lorsque l'Angleterre "dans un mois" serait aux mains de Hitler.

Les bonnes natures des Tommies leur répondirent par des sourires de tolérance. L'un des membres de l'équipage fit remarquer que ces jeunes gens hautains sont les types de l'Allemagne nazie. Hitler les a pris dès leur jeune âge et ne leur a donné que ce qui était nécessaire pour son plan de domination du monde.

Le gouvernement britannique paiera les frais d'entretien des prisonniers de guerre de nationalité allemande qu'il a envoyés au Canada.

:o:

Toute la colonie française de Montréal aux côtés de l'Empire britannique

MONTREAL, — Les membres de Conseils d'administration des sociétés françaises de Montréal: Union nationale française, Chambre de Commerce française au Canada, Vétérans français de la grande guerre, Amicale française, Alliance française réunis en assemblée plénière ratifient à l'unanimité le télégramme envoyé le dimanche, 23 juin, au général de Gaulle en vue de continuer la lutte.

Signé: Union nationale française, Chambre de Commerce française au Canada, Vétérans français de la grande guerre, Amicale française, Alliance française.

NOUS AVEZ-VOUS TROUVE UN LECTEUR?

La Tournée du "Patriote"

Deux beaux films sonores français

Quelques explications

UN BILLET DE FAMILLE POUR UN ABONNEMENT

Nous avons modifié quelque peu notre règlement de la "Tournée", afin d'éviter toute confusion.

Nous donnons un seul billet — billet de famille — pour l'abonnement du "Patriote" payé jusqu'en 1941. Ce billet autorise tous les membres d'un foyer à assister gratuitement à la séance du "Patriote". Nous demandons aux abonnés de découper le coupon ci-dessous, le remplir et nous l'adresser avec le paiement de leur abonnement.

LES NON-ABONNES

Nous ne donnerons aucun billet à ceux dont la famille n'est pas abonnée au journal. Nous présentons cette séance à nos abonnés. Donc abonnez-vous au journal et toute la famille verra gratuitement deux beaux films sonores français. Ceux qui voudront avoir le billet de famille devront payer un abonnement. Pas de billet sans abonnement.

NOUVEAUX ABONNES

Tout nouvel abonné participera aux mêmes avantages que les anciens. Il n'a qu'à remplir le coupon pour nouveaux abonnés et nous le faire tenir. Il devra joindre à sa demande la somme de $2.00 pour l'abonnement d'un an.

ABONNEMENT PRESQUE ECHU

Tout abonné dont l'abonnement est presque échu ou auquel il manque quelques mois, devra payer un an d'abonnement et non pas seulement le montant pour se mettre en règle. Cette condition s'applique aussi aux nouveaux abonnés.

ABONNES A VIE

Tout abonné à vie ou dont l'abonnement est payé plusieurs années d'avance aura droit au billet de famille.

RETARDATAIRES

Nous faisons, à l'occasion de la Tournée, des conditions spéciales très favorables à tous ceux dont l'abonnement est dû depuis plus d'un an.

1937 à 1941	$4.00	1939 à 1941	$3.00
1938 à 1941	$3.50	1940 à 1941	$2.00

AVIS AUX PERCEPTEURS D'ABONNEMENT

Nous discontinuons pour le temps de la Tournée la commission que nous avons allouée aux percepteurs d'abonnements au Patriote jusqu'à date, puisque nous donnons le billet de famille.

BUT DE LA TOURNEE

Faire résonner le verbe français dans tous les centres franco-canadiens et faire pénétrer le Patriote dans tous les foyers.

N'ATTENDEZ PAS AU DERNIER MOMENT POUR RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT

NOTRE FOI! LE PATRIOTE DE L'OUEST **NOTRE LANGUE!**

Itinéraire

REGIONS DU SUD

JUILLET —

10 — Laflèche
11 — Ferland
12 — Ponteix
13 — Lac Pelletier (après-midi)
13 — Dollard (soirée)

REGIONS DU NORD

16 — St-Denis
17 — Vonda
18 — Prud'homme
19 — St-Brieux
20 — Zénon Park
22 — Prince-Albert
23 — St-Louis
24 — Domrémy
25 — Hoey
26 — Bellevue
27 — Duck Lake
29 — Albertville
30 — Marcelin
31 — Delmas

AOUT

1 — St-Hippolyte
2 — Jack Fish
3 — Butte-du-Paradis
5 — Spiritwood
6 — Laventure
7 — Léoville
8 — Shell River
9 — Debden

Aucun des membres d'une famille qui ne veut pas s'abonner au Patriote jusqu'en 1941 ne pourra voir la séance.

Tous les membres d'un foyer abonné au Patriote jusqu'en 1941 pourront assister à la séance gratuitement.

PAS D'ABONNEMENT, --- PAS D'ENTRÉE

Le prix de l'entrée, c'est l'abonnement. Aucun autre moyen d'assister à cette très captivante soirée.

Abonnez-vous au Patriote et ça ne coûtera rien à votre famille pour voir les deux grands films du Congrès eucharistique et de la Fille de la Madelon et le dessin comique.

Envoyez le prix de votre abonnement le plus tôt possible en vous servant des coupons du Patriote

.: D'une semaine à l'autre .:

3 JUILLET

ACTIVITES AERIENNES

LONDRES. — La Royal Air Force bombarde lourdement le navire de guerre Scharnhorst, lors d'une attaque sur la base navale de Kiel. Des bombes allemandes tuent, selon un estimé, 11 personnes et en blessent 110, dans un raid nocturne sur le nord-est de l'Angleterre. Les Communes parlent de plans d'évacuation pour les enfants. Le Daily Mail dit que Leurs Majestés croient que les princesses devaient partager le sort des autres enfants de l'Angleterre.

* * *

EN HONGRIE

BUCAREST. — Des manifestations anti-juives ont lieu dans plusieurs villes. Des sources du gouvernement roumain accusent la Hongrie de fomenter la révolte entre les Magyars, en Transylvanie, pour faciliter l'entrée de la Hongrie dans une riche province. Le ministre des Affaires Etrangères dit l'espoir de la Roumanie de ravoir ses provinces perdues à la Russie.

* * *

MOBILISATION EN HONGRIE

BUDAPEST. — La Hongrie continue sa mobilisation en dépit des efforts de l'Allemagne pour éviter la guerre dans les Balkans, ce qui briserait les plans des Nazis.

* * *

PERTES ALLEMANDES

BERLIN. — L'Allemagne déclare que ses pertes dans sa guerre éclair, qui dans l'est, détruisit les Pays-Bas et la France, sont de seulement 156,492 hommes.

* * *

CAROL

BELGRADE. — Le roi Carol de Roumanie est persuadé de demeurer sur le trône, après avoir voulu abdiquer sous une pression inspirée par la Garde de fer nazie.

* * *

STIMSON, SECRETAIRE DE LA GUERRE

WASHINGTON, — Le comité des Affaires militaires du sénat confirme la nomination de Henry L. Stimson, comme secrétaire de la guerre.

* * *

LA PEINE DE MORT

OTTAWA. — La peine de mort décrétée par la Chambre des Communes, pour trahison. Le bureau de contrôle des industries de guerre est établi.

—:::—

4 JUILLET

RAIDS AERIENS

LONDRES. — L'Angleterre saisit l'opportunité de faire des raids sur mer et dans les airs, sur les bases côtières continentales allemandes. Un changement possible dans l'offensive est prévu. Le secrétaire de la Guerre, Anthony Eden, déclare que de plus nombreux et de plus gros bombardements aériens seront faits sur l'Angleterre, mais, il est confiant qu'ils seront tous repoussés. Les Allemands renouvellent leurs raids sur l'Angleterre.

* * *

SUR MER

GIBRALTAR. — On rapporte que l'aviation et la flotte françaises se rassemblent à Casa-blanca, au Maroc français. Un communiqué de Madrid rapporte aussi que des unités se rendent à Alger. L'ex-premier ministre Edouard Daladier, selon une rumeur, a été arrêté à Casablanca, par le général Auguste Nogues, le haut-commissaire français.

* * *

SEMAINE DE SIX JOURS

MOSCOU. — La Russie renonce à la semaine de cinq jours et de trente-cinq heures de travail pour celle de six jours et de quarante-huit heures, pour accentuer les préparatifs de la défense.

* * *

EN ORIENT

HONG-KONG. — La Grande-Bretagne fait sauter les ponts bordant les frontières comme le Japon resserre son emprise sur l'Indo-Chine française.

* * *

HOPITAL DETRUIT

CHUNKING. — L'Hôpital de la mission canadienne est détruit à la suite du plus gros bombardement aérien sur la capitale actuelle de la Chine.

* * *

FORD CRITIQUE

OTTAWA, — Les leaders des partis Conservateur et C.C.F., critiquent Henry Ford pour avoir refusé de fabriquer des moteurs d'avions pour l'Angleterre. On dit aux Communes, que les usines Ford, au Canada, coopèrent à l'effort de guerre du pays.

—:::—

5 JUILLET

SANS NOUVELLES DU "MASSILIA"

LONDRES, — La radio bruxelloise, contrôlée par les autorités allemandes, a rapporté aujourd'hui que le paquebot français "Massilia", de 15,363 tonnes, parti de Bordeaux le 16 juin, avec l'ancien premier ministre Daladier, est plus qu'en retard et qu'on est sans nouvelles.

* * *

LA SITUATION DELICATE EN EXTREME-ORIENT

SINGAPOUR, Malaisie anglaise, 5 — Un communiqué officiel anglais déclare aujourd'hui que les autorités anglaises et françaises maintiennent le "statu quo" pour ce qui est de l'Indochine française et des forces navales françaises qui se trouvent dans la région.

* * *

CINQ SOUS-MARINS ATTAQUES

LONDRES, 5. — Le ministère de l'Aviation a annoncé aujourd'hui qui les avions anglais ont attaqué cinq sous-marins allemands en cinq jours le mois dernier et que dans chaque cas on a aperçu à la surface de la mer les taches d'huile que l'on estime généralement comme la preuve que le submersible a été coulé.

* * *

ATTAQUE AERIENNE CONTRE PORTLAND

LONDRES, 5. — On a révélé aujourd'hui que l'attaque aérienne Allemande d'hier contre la base navale de Portland, dans le sud-ouest de l'Angleterre, a fait 11 morts chez les civils. Cette attaque a été effectuée en plein jour par une formation allemande qui comptait au moins 20 appareils. Les aviateurs allemands ont détruit un navire auxiliaire, un remorqueur et un bateau phare. On croit que deux des appareils allemands ont pu être descendus en mer.

* * *

PROTESTATION

LONDRES, 5. — Le chargé d'affaires français à Londres a protesté aujourd'hui auprès du ministère anglais des Affaires étrangères contre l'attaque de la flotte anglaise contre la flotte française en Méditerranée.

* * *

RUPTURE DES RELATIONS ANGLO-FRANCAISES

GENEVE, 5. — Les journaux français publient aujourd'hui des dépêches annonçant que le gouvernement français a décidé hier de rompres relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.

* * *

BERLIN, 5. — Le gouvernement allemand annonce qu'il a été informé officiellement ce matin par le gouvernement français de sa décision de rompre les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.

* * *

RIEN DE NOUVEAU EN AFRIQUE

NAIROBI, Kenya, 5. — Un communiqué anglais sur les opérations militaires en Afrique orientale, rapporte que l'on n'a rien à rapporter, sinon que les avions de bombardement sont allés sur le Somaliland italien.

* * *

250 REFUGIES DEBARQUENT A HALIFAX

HALIFAX, 5. — Environ 250 réfugiés de la Grande-Bretagne sont débarqués à Halifax, aujourd'hui. Il y a parmi eux de nombreux Canadiens qui reviennent au pays après avoir évacué les zones de guerre.

—:::—

6 JUILLET

JERSEY ET GUERNSEY OCCUPEES PAR LES ALLEMANDS

LONDRES. — Les autorités anglaises ont annoncé le débarquement de troupes allemandes dans les îles anglo-normandes de Jersey et de Guernesey.

* * *

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS EST A VICHY

NEW-YORK, — Le gouvernement français a été transféré de Clermont-Ferrand à Vichy et est maintenant établi là, d'après une émission de la BBC captée ici aujourd'hui par la NBC.

* * *

LES CORPS POLONAIS ET TCHEQUES

LONDRES, — Le ministre de la guerre, M. Anthony Eden, a déclaré à la Chambre que l'on est en train de réorganiser les corps polonais et tchèques. M. Attlee a dit de son côté que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les troupes françaises qui veulent poursuivre la lutte.

* * *

LE ROI HAAKON DE NORVEGE REFUSE D'ABDIQUER

LONDRES. — L'administration pro-nazie d'Oslo, qui songe à donner à la Norvège un régime favorable à l'Allemagne, vient d'adresser au roi Haakon une demande d'abdication. Le souverain s'est exilé en Grande-Bretagne lors de l'envahissement de son pays par Hitler, mais il se refuse à toute concession qui le priverait de ses titres en son pays.

—:::—

8 JUILLET

NOUVELLE REQUETE DE ROOSEVELT

WASHINGTON, — On prévoit une seconde requête du président Roosevelt demandant $5,000,000,000 pour armer un autre million d'hommes.

* * *

DEMOBILISATION DE LA FLOTTE FRANCAISE

CAIRE, Egypte. — Les autorités anglaises annoncent la démobilisation de la flotte française dans l'est de la Méditerranée.

* * *

LA FRONTIERE FRANCO-ESPAGNOLE EST FERMEE

NEW-YORK. — La BBC rapporte que l'Allemagne a fermé la frontière franco-espagnole.

* * *

LA FRANCE SOUS LA DOMINATION ALLEMANDE

BERLIN. — Robert Ley, leader du front travailliste nazi écrit dans le "Der Angriff" que "la France maintenant et pour toujours, devra reconnaître la domination de l'Allemagne en Europe.

* * *

SIX AVIONS ALLEMANDS ABATTUS

Six avions ennemis ont été descendus au cours des rencontres entre les nazis et la R.A.F. au dessus de l'Angleterre. Un avion anglais Spitfire à lui seul, dit le ministre de l'air, a abattu deux Messerschmitt 109 dans de détroit et s'est attaqué à trois autres avant de retourner à sa base sans dommage. Quelques morts, plusieurs blessés furent les victimes des randonnées successives de l'Allemagne sur les côtes de l'Angleterre.

—:o:—

Les membres de la mission économique du Canada au Japon descendent à Kamakura les marches du sanctuaire Hachiman, dont la fondation remonte à 1063.

Les 22,000 soldats français de la garnison de la ligne Maginot

Une page de valeur et de fidélité au devoir militaire

LONDRES, — Une dépêche de Vichy à l'agence Reuters rapporte que le général Maxime Weygand vient de révéler dans un ordre du jour, que 22,000 soldats de la garnison de la ligne Maginot, ignorant l'armistice intervenu entre France et l'Allemagne, ont continué à combattre cinq jours après que l'ordre de cesser le feu eut été donné.

Le général Weygand a relaté que ces troupes se trouvaient encerclées dans des ouvrages de la ligne Maginot qu'elles avaient reçu ordre de défendre jusqu'au bout. "Refusant toute communication avec l'ennemi, dit-il, elles ont continué la bataille jusqu'à ce que le commandement français réussît à entrer en communication avec elles. Cette page de valeur et de fidélité au devoir militaire s'ajoute à toutes celles qui ont déjà été écrites par les soldats français".

—:o:—

LA GLORIEUSE LEGION ETRANGERE FRANCAISE A CESSE D'EXISTER

New-York, — Dans une émission radiophonique attribuée à la British Broadcasting Corporation et captée ici par le poste à ondes courtes de la National Broadcasting Company, on a annoncé que la légion étrangère française avait été licenciée suivant les conditions de l'armistice.

Le navire anglais "Arandora Star" chargé de prisonniers italiens et allemands en route pour le Canada, coulé par les allemands

ON ESTIME LES PERTES DE VIE A 1,000

LONDRES, — On estime les pertes de vies, à la suite du torpillage le 4 juillet, du navire "Arandora Star", à 1,000.

Une torpille lancée par un sous-marin allemand a frappé ce navire qui auparavant était un paquebot de luxe, alors qu'il transportait au Canada 1,500 allemands et Italiens internés depuis le début de la guerre. On croit qu'au moins 800 Allemands et Italiens ont péri dans la panique. Mille survivants ont été débarqués hier dans un port ouest de l'Ecosse. On estime que 200 soldats anglais et membres de l'équipage ont péri.

C'est le plus grand désastre de paquebot depuis le torpillage du "Lousitania" par un sous-marin allemand, le 7 mai 1915, avec 1198 pertes de vies. Le 26 février 1916, le croiseur auxiliaire français "Provence", portant 4,000 passagers à bord a été coulé dans la Méditerranée et 670 seulement furent sauvés. Dans la présente guerre, le premier désastre avait été le coulage du paquebot "Athenia", le 3 septembre 1939, avec 113 pertes de vie. Lors du coulage du porte-avions "Glorious", dans la mer du Nord, le 8 juin dernier, il n'y a eu que 36 survivants sur un équipage et des forces marines de 1,216.

Martin Verinder, le premier survivant à arriver à Londres a dit que les Allemands et les Italiens étaient effrayés et que les soldats et l'équipage ont dû les menacer. Plusieurs centaines des internés ont été tués immédiatement, croit-on, par l'explosion de la torpille comme elle a atteint le navire à 6 heures du matin, alors que la plupart des passagers étaient au lit. Il n'y a pas eu d'avertissement, dit Verinder. Celui-ci ajoute que si les internés n'avaient pas été si complètement pris de panique, "beaucoup plus de gens, particulièrement des Anglais, auraient été sauvés".

"Comme ils se ruaient vers les embarcations, avec l'idée de chacun pour soi, les soldats et l'équipage ont dû menacer. J'ai même vu un marin allemand qui semblait avoir gardé plus de sang-froid que le reste, s'emparer d'un fusil et en rosser ses compatriotes.

"Dans les embarcations les internés ont été égoïstes aussi, et lorsqu'un avion a laissé tomber un pain de boeuf, ils s'en sont emparés et quelques-uns ont commencé à l'engloutir entre eux aussi vite qu'ils le pouvaient. Les soldats s'en sont emparés de force pour le diviser également entre nous".

Verinder dit que l'explosion a brisé deux embarcations. Il ajoute que des Italiens ont voulu prendre avec eux leurs valises sans sembler imaginer qu'il n'y avait place que pour les hommes. Les soldats ont dû couper les poignées des valises pour obliger lesdits Italiens à lâcher.

Verinder raconte qu'en s'éloignant il a vu les ponts couverts de monde. Puis un nuage de vapeur s'est élevé à cent pieds dans les airs et le navire s'est enfoncé entraînant hommes et choses dans le tourbillon qui s'est produit.

Un autre survivant, James Frost, dit que la panique sur le pont fut terrible, que les Italiens et les Allemands couraient comme fous, "Mais j'avais de la peine pour les Italiens dont l'âge en moyenne était de 60 ans. Ils ne savaient que faire et se cramponnaient au navire. Quelques-uns d'entre eux étaient complètement anglais, ayant vécu en Angleterre toute leur vie. Il y avait une douzaine d'embarcations pour près de 2,000 personnes.

Une des embarcations a été emportée dans l'explosion et une autre a été broyée.

Celle où se trouvait Frost a été la dernière à quitter le navire. Il dit que les soldats ont dû tirer comme avertissement pour faire reculer les Italiens qui "se battaient sur le pont et cherchaient à descendre par les lignes de sauvetage, afin d'empêcher de faire couler l'embarcation."

Ceux qui n'ont pas sauté dans la mer ont été attirés dans le tourbillon. On recueillait des survivants, de radeaux et de débris sur la mer, ici et là.

"Nous vîmes plusieurs Italiens se battant avec leurs poings et leurs dents avec des hommes qui essayaient de monter sur des débris auxquels ils se soutenaient."

Le cuisinier en second, Clegg, dit qu'il est monté sur le pont au milieu des flammes. Là, "deux Allemands sont accourus vers moi, me demandant de les sauver et de les amener avec moi. Ce n'était pas le temps pour les cérémonies. Je les ai frappés tous deux si violemment qu'ils ont culbuté par-dessus bord. Alors, j'ai plongé moi-même."

Clegg dit que 200 Allemands, qui étaient dans la cale, ont sombré avec le navire.

—:::—

MUSELIER, COMMANDANT DES FORCES FRANCAISES

LONDRES, — Le vice-amiral Muselier, qui fut un collaborateur de Clemenceau pendant la dernière guerre, se trouvait à Bordeaux lorsqu'il a appris qu'un armistice était imminent. Il s'est rendu à Paris où il est arrivé en même temps que les Allemands et il a réussi à sauver plusieurs plans secrets ainsi que l'une des fabriques de la défense nationale. Il a ensuite gagné Marseille où il a ressemblé autour de lui des marins, s'est emparé d'un navire de guerre qu'il a conduit à Gibraltar. Il s'est rendu de Gibraltar à Londres en avion pour collaborer avec le général de Gaulle.

—:::—

La mobilisation des hommes avant l'enregistrement

OTTAWA, — Le premier ministre M. Mackenzie King, a déclaré à la Chambre des communes, que l'on n'attendra point d'avoir parfait l'enregistrement national pour appeler des hommes sous le drapeaux en vertu de la loi relative à la mobilisation de nos ressources nationales. Quant à la façon de procéder, cela concerne la politique du gouvernement qui sera annoncée en temps et lieu, ajouta le premier ministre en réponse à M. G.-S. White, député conservateur de Hastings-Peterborough.

1½c LE MILLE

EXPOSITION DE SASKATOON

Dans les "coaches" de toutes les gares au Manitoba, Saskatchewan et Alberta

(Prix minimum 25c)

En vente du 20 juillet au 27 juillet.

Où il n'y a pas de service de train le 20 juillet, les billets seront en vente le 19 juillet.

Limite de retour le 30 juillet

S'il n'y a pas de service de train le 30 juillet, les billets seront acceptés sur le premier train disponible après cette date.

Pour plus amples détails voyez nos agents 533

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Le café le plus moderne dans la ville de Prince Albert

REPAS SERVIS A TOUTE HEURE

Excellente cuisine, service de première classe à des prix très modérés.

Le rendez-vous des Canadiens français

P.O. CAFE

Adjoignant le bureau de poste Ave. Centrale

Nous aussi, c'est

NOTRE GUERRE!

Nous ne sommes pas des spectateurs . . .

nous sommes tous dans la lutte

Il n'est ni liberté ni bonheur possibles tant qu'on n'aura pas enrayé à jamais le fléau de la force brutale. Si l'honneur de porter l'uniforme du soldat n'est pas accessible à tout le monde, tout le monde peut contribuer au triomphe de la cause commune. Achetons des Certificats d'épargne de guerre, ce mois-ci . . . le mois prochain . . . et chaque mois, pendant toute la durée de la guerre.

C'EST LE MOINS QUE NOUS PUISSIONS FAIRE!

Tous les Canadiens ont l'avantage d'acheter des CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE . . . et de contribuer ainsi à la victoire.

Ces Certificats se vendent aux prix ci-dessous:

Pour un certificat de **$ 5** vous payez **$ 4**
Pour un certificat de **$ 10** vous payez **$ 8**
Pour un certificat de **$ 25** vous payez **$20**
Pour un certificat de **$ 50** vous payez **$40**
Pour un certificat de **$100** vous payez **$80**

On souscrit aux Banques, aux Bureaux de poste, chez les courtiers, dans certains grands magasins, etc.

Les Timbres d'épargne de guerre coûtent 25¢ chacun et sont en vente partout. Seize Timbres donnent droit à un Certificat d'épargne de guerre de $5.

Chaque dollar mis de côté dans les Certificats d'épargne de guerre constitue un placement sûr . . . pour vous . . . pour vos enfants.

Souscrivez chaque mois. Faites votre devoir sans fléchir.

Servez par votre épargne

Achetez des

CERTIFICATS D'ÉPARGNE de GUERRE

chaque mois

Nouveau feuilleton du "Patriote"

Le Nouveau Docteur

par JULES PRAVIEUX.

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

— V —

(Suite)

A la table du docteur Bravières, Mme Chanteau s'était assisé à côté de sa fille. Les convenances exigeaient que la mère de Françoise fût là, mais rien à craindre d'elle. Sa complicité était acquise au projet de Mme Poncet qui, pour l'occuper, lui avait donné comme voisine Mme Morillon, réputée la meilleure "femme de ménage" de tout Brenay; lorsque ces dames se trouvaient ensemble, c'était toujours pour parler tenue de maison et se révéler quelque recette de cuisine. Les deux autres sièges étaient occupés par le capitaine Larrivé et l'ancien notaire M. Dubois, tous les deux conseillers municipaux de Brenay, presque inséparables, mais qui ne pouvaient se voir sans aussitôt se chamailler pour des questions de politique locale. Françoise et le docteur Bravières auraient donc le droit, grâce aux petites roueries de Mme Poncet, de se parler en paix: ils étaient pour ainsi dire seuls, chez eux.

La table la plus proche était prise par six de ces dames dont Mme Legros et sa fille. Laure faisait face au docteur Bravières qui pouvait ainsi la contempler à loisir. Evidemment, Laure Legros avait été placée par l'ingénieuse Mme Poncet sous le regard du jeune médicin pour servir de fond la grâce, la fraîcheur apparaîtraient au jeune homme avec plus d'éclat lorsqu'il les comparerait aux yeux déformés par le strabisme, au teint de citron de la pauvre Laure que faisait encore ressortir la blancheur de son corsage d'Irlande.

Au grand étonnement de ces dames qui ne les perdaient pas de vue, le docteur Bravières et Françoise ne se regardaient pas "en chiens de faïence". Tout d'abord, et pendant quelques minutes, le médecin avait parlé seul à la jeune fille qui semblait ne mettre aucune empressement à lui donner la réplique. Bientôt, il leur parut que Françoise déposait sa timidité ou qu'elle renonçait à faire grise mine, qu'elle trouvait ses mots, qu'elle s'animait; et même, à suivre les mouvements de sa physionomie, elles crurent s'apercevoir que la jeune fille n'était pas au supplice, comme elles s'y attendaient. Ces dames s'avouèrent à elles-mêmes qu'elles ne comprenaient plus.

La petite scène qui se passait sous leurs yeux, à l'une des tables de la salle à manger, avait en effet de quoi les surprendre. Dans le premier instant de leur entretien, Pierre Bravières et Françoise ne s'étaient point écartés des coutumes établies; en terme voulus par l'usage, ils avaient, de concert, déploré la rigueur de l'hiver qui, dès ce mois de novembre, s'annonçait exceptionnel, redoutable. Françoise qui, tout d'abord, avait eu à se défendre contre sa timidité, s'enhardissait peu à peu. Sa voix, faible au début, et qui tremblait légèrement, prenait plus d'assurance, de fermeté. Son coeur qui battait très fort se calmait. Bientôt, sans que ni l'un ni l'autre se rendît compte de la façon dont le prodige s'accomplissait, l'entretien se faisait plus personnel, presque intime. Pierre parlait de sa mère, du dévouement qu'elle lui avait témoigné en abandonnant la maison de famille, ses habitudes, ses souvenirs pour venir habiter Paris pendant qu'il y suivait ses études médicales. Il disait ses regrets de n'avoir pas auprès de lui, à l'époque de ses débuts à Brenay, cette mère aimante et dévouée dont l'affection lui eût été si douce.

— Vous devez vous trouver bien seul! fit la jeune fille.

Cette phrase à laquelle il n'eût point été difficile de donner un sens équivoque, Pierre ne songea pas à s'en émouvoir, ni même à s'en étonner. Elle était dite d'un ton si spontané, si naturel; il y avait tant de franchise dans ces yeux qui semblaient s'attacher à chacun des mots qu'il prononçait que, pas un instant, le jeune homme ne put croire qu'une arrière-pensée se fût abritée sous ce front d'une ligne si pure. Il ne vit là qu'une invitation à continuer, à ne point changer de sujet. L'air de Françoise, son regard, les questions qu'elle lui posait marquaient clairement l'intérêt qu'elle prenait à cet entretien qui, si vite, était devenu une confidence.

Pierre Bravières et Françoise n'avaient pas à se préoccuper de leurs voisins de table: manifestement, l'attention de Mme Chanteau et de Mme Marillon, du capitaine Larrivé et du notaire honoraire Dubois ne s'égarait point du côté des deux jeunes gens. Mme Morillon révélait ses secrets pour réussir le canard en salmis à Mme Chanteau captivée, et qui tâchait d'emmagasiner dans sa mémoire toutes les prescriptions de la précieuse recette. Le capitaine et le notaire, tout en se reprochant leurs votes, glosaient sur l'incident au conseil municipal où deux conseillers s'étaient pris à la gorge et voulaient en désaccord sur l'emplacement du nouvel abattoir.

Les invitées de Mme Poncet assises aux autres tables, et beaucoup moins absorbées par la conversation qui se tenait autour d'elles, ne cessaient d'observer le docteur et Françoise. Ces dames n'en revenaient pas. Comment, la fille du docteur Chanteau et le docteur Bravières causaient là tranquillement, comme une paire d'amis! C'était à n'en pas croire ses yeux! Eh quoi, elles se promettaient de s'amuser des mines qu'allaient se faire le jeune médecin et Françoise, et voilà maintenant qu'ils paraissaient ravis de se trouver ensemble! C'était là le régal attendu? Décidément ce lunch ne tenait pas ses promesses.

Les demoiselles Rozoir semblaient assises sur des pelotes d'aiguilles et s'agitaient éperdument. Yvonne, l'aînée, se retournait à tout instant du côté du docteur; elle se soulevait sur sa chaise pour tenter d'apercevoir dans la grande glace posée sur la cheminée le médecin et Françoise: elle pouvait ainsi les voir qui causaient, qui causaient. C'était tout de même un peu fort! Sans doute, le docteur était bien placé pour admirer les petits cheveux fous qui frisotaient, tirebouchonnaient sur la nuque d'Yvonne, ces jolies vrilles ténues, vaporeuses qui, au dire de trop nombreux feuilletons qu'elle avait lus, donnaient à certaines héroïnes de roman un charme irrésistible: l'aînée des demoiselles Rozoir ne l'ignorait pas, et d'y penser, c'était pour elle une consolation, mais combien médiocre! Quelle chance y avait-il que le coeur du docteur Bravières vînt se prendre dans ces boucles noires? Berthe, la cadette levait les bras, les arrondissait au-dessus de sa tête sous couleur de renfoncer dans ses cheveux une épingle récalcitrante, prenait des poses étudiées, des attitudes de catalogue. L'aimable enfant voulait, à tout prix, faire dévier, pour la reporter sur elle-même, l'attention du docteur Bravières que cette Françoise accaparait. Berthe ne parvint qu'à s'attirer un sec: "Mais enfin, tu ne te tiendras pas tranquille!" parti des lèvres de sa mère qui, ostensiblement, boudait dans sa robe d'évêque.

De la place où elle se trouvait, Laure Legros pouvait se rendre compte de ce qui se passait devant elle, être témoin de cette manière de tête-à-tête qui se prolongeait entre Françoise et le jeune médecin Laure les regardait-elle? L'observateur le plus subtil n'eût pu le dire: avec ses yeux qui s'en allaient chercher les images du monde extérieur dans des directions toujours opposées et qui ne parvenaient point à s'entendre, on ne savait jamais qui elle fixait. Souffrait-elle en ce coin de table? Etait-elle heureuse? Bien malin eût été celui qui aurait pu lire une pensée sur ce front fermé sur cette figure sans expression La présence de sa mère à ses côtés annihilait la pauvre Laure, congelait les mots dans sa gorge. Si souvent Mme Legros lui avait répété: "Une jeune fille comme il faut ne doit jamais parler que si on l'interroge! Fais bien attention à tes paroles, le monde est si méchant! Ce qu'on dit peut être mal interprété", que Laure en était venue à croire que chaque phrase pronocée par elle devant des étrangers l'exposait à une catastrophe. Elle ne s'exprimait que par monosyllabes, cherchait, par un mutisme obstiné, à se garer des embûches de la conversation et du péril redoutable d'émettre une opinion. Cette colombe avait la prudence du serpent.

Depuis le commencement du repas, Mme Legros était à la torture; d'ordinaire, elle ne touchait à un mets sans avoir tenté de résoudre ce cruel problème: "Est-ce que ce n'est pas contraire à l'une de mes sept maladies?" Ce jour-là, et devant toutes les succulences qu'on lui présentait, elle connaissait de grandes angoisses. Pouvait-elle en manger? Et puis, cette conversation entre le docteur et Françoise l'importunait, l'agaçait: elle y voyait un danger pour ses projets. Mme Legros se résolut à tenter une petite manoeuvre qui aurait le double avantage de calmer ses terreurs d'estomac et d'obliger le docteur Bravières à s'abstraire un instant de ces confidences où il paraissait prendre si grand intérêt. Ce serait là une diversion: elle donnerait peut-être au jeune homme l'occasion de se rappeler qu'il avait d'autres voisins que Françoise. Mme Legros se dirigea vers le médecin:

— Docteur, fit-elle, puis-je manger de la glace à l'ananas?

— Oui, répondit distraitement Pierre, mais modérément.

— Mais ma maladie d'estomac?

— Votre estomac ne s'en trouvera point mal.

— Je vous remercie, docteur.

Mme Legros frôlant le dos rose d'Yvonne et de Berthe revint à sa place, tranquillisée, au moins, sur les risques que courait son estomac. Oui, mais si elle prenait de cette glace à l'ananas, qu'en diraient les six autres maladies, le rhumatisme, la migraine et le reste? Douloureuse énigme.

Tandis qu'à côté d'eux, Mme Morillon continuait à débiter ses recettes de cuisine et dévoilait le secret du "poulet Marengo": "Lorsque mon huile est chaude, je mets mes membres dans la casserole: lorsqu'ils ont une belle teinte dorée...", tandis que le capitaine Larrivé et M. Dubois commentaient tout en se disputant, les incidents de la fameuse séance de l'abattoir, que Mme Poncet, de la table où elle trônait, laissait planer sur les convives un regard de reine heureuse et bienfaisante, l'entretien avait repris entre le docteur Bravières et Françoise Chanteau. Ils se laissaient aller à la douceur d'être ensemble, de se voir, de s'entendre parler, d'écouter la musique de leur voix. Dans la limpidité de ces yeux bleus qui se fixaient sur lui, où semblait se refléter l'âme claire et comme transparente de la jeune fille, Pierre Bravières croyait lire une sympathie qui naissait, l'éveil d'un sentiment que Françoise ne cherchait point à dissimuler, car elle en ignorait et la nature et le nom. Lorsque Mme Poncet se leva donnant ainsi à ses invités la permission de quitter la table, les deux jeunes gens se regardèrent: un même mot leur vint aux lèvres qu'ils ne prononcèrent pas, mais qui eût exprimé leur pensée vraie: "Déjà!" Berthe Rozoir se pencha vers sa soeur et dit: "La comédie est finie, ce n'est pas trop tôt. En voilà un scandale!" Ces dames sortirent de la salle à manger en se parlant à voix basse les unes aux autres. Dans le vestibule, Mme Guyot résumant l'impression générale déclara: "Il se passe de drôles de choses!" "C'est à n'y pas croire!" fit Mme Germain.

Françoise, Pierre Bravières et Mme Chanteau s'étaient groupés auprès de la porte. C'était là, pour les deux jeunes gens, prétexte à retarder leur sortie de la salle à manger, à prolonger leur entretien: ils mettaient dans leur regard l'"au revoir" attendri que leur voix n'osait énoncer. Mme Chanteau remplissait avec dignité le rôle du témoin qui ne voit pas, qui n'entend pas. Elle se sentit tirée par la manche de sa jaquette. C'était Mme Morillon qui venait compléter ses révélations.

— Vous savez, chère madame Chanteau, fit-elle, je n'ai pas pensé à vous dire — où donc j'avais la tête? — qu'il fallait y ajouter une gousse d'ail et un bouquet garni.

— Ah! fit Mme Chanteau intéressée.

— Oui, continua Mme Morillon, gravement, l'index levé, c'est très important.

— Pas de danger que je l'oublie! s'écria Mme Chanteau dont le front se plissait, tant elle faisait effort pour incruster dans sa mémoire et cette gousse d'ail et ce bouquet garni.

Il était quatre heures et demie, et la nuit allait venir. Ces dames demandèrent à Mme Poncet qui les sollicitait de passer au salon, la permission de se retirer sur-le-champ, en dépit des "convenances" qu'elles ne voulaient point paraître ignorer (la preuve qu'elles les connaissaient, c'est qu'elles demandaient l'autorisation de les enfreindre). La plupart de ces dames devaient s'en retourner à pied à Brenay, distant de presque trois kilomètres, dont deux à travers bois.

— Par le temps qui court, déclara Mme Morillon, ce n'est pas rassurant pour des femmes de se trouver seules la nuit dans les bois. Il y a tant de garnements sur les routes!

— Oh mesdames, fit en riant Mme Poncet, vous êtes en force pour vous défendre! Mais, je ne voudrais pas vous exposer à avoir peur...

Elles partirent, et par petits groupes chuchoteurs qui se suivaient à courte distance, se dirigèrent vers la grille de la cour. Elles allaient lentement afin de pouvoir mieux s'écouter les unes les autres. Ces dames s'apprêtaient à commenter, tout le long de la route, les "drôles de choses" dont elles avaient été les témoins, avant de les publier dans les grands salons de la petite ville, revues et considérablement augmentées.

Rentrée dans la peau de son poulain russe, Mme Rozoir se tenait morose et renfrognée au milieu du vestibule. Elle gourmanda Yvonne et Berthe qui, au lieu d'endosser leur paletot de caracul, s'attardaient à se contempler dans la grande glace qui garnissait l'un des panneaux: "Allons, allons, pressons-nous", disait-elle d'une voix aigre. Mme Rozoir avait décrété qu'elle et ses filles s'en iraient seules toutes les trois jusqu'à Brenay: "Ces damottes, se disait-elle, qui jacassent comme des pies borgnes, me portent sur les nerfs avec leurs histoires!" Ce qu'elle avait vu à ce lunch lui causait du dépit, presque de la colère: elle voulait pouvoir s'isoler dans sa mauvaise humeur: "Allons, oust, filons!" ordonna-t-elles à ses filles qui venaient enfin de revêtir leur fourrure. Elles passèrent dans les allées du jardin anglais qui précédait la villa à côté des autres invitées qui, par petits paquets de trois ou quatre, se dirigeaient vers la grille: "Nous sommes pressées, répétait-elle, très pressées, nous prenons les devants!"

Sur la route, le trois dames Rozoir marchaient silencieuses, ruminant leur déconvenue. Mme Rozoir était outrée. Cette Françoise Chanteau, cette sainte-nitouche qui venait lui "voler" le gendre de ses rêves! Elle avait décidé que le docteur Bravières épouserait l'une de ses filles, sans vouloir déterminer laquelle des deux serait l'élue: "Un gendre en appelle un autre, pensait-elle, l'une partie, l'autre suivra!" Et ce Bravières qui se laissait prendre aux petits airs sucrés de la fille des Chanteau! Franchement, les hommes étaient de fameux imbéciles! Les deux demoiselles Rozoir cheminaient maussades et pensives à côté de leur mère et leurs pensées n'avaient point la couleur de leur corsage. Yvonne venait d'entrer dans sa vingt-sixième année, Berthe était de deux ans plus jeune. La crainte de "ne trouver personne", de rester vieilles filles les travaillait. Aussi, de quel élan elles s'étaient jetées sur le projet de mariage qu'avait sécrété le cerveau de leur mère! Elles se sentaient prêtes l'une et l'autre à embellir l'existence du jeune Bravières. Il n'avait qu'un mot à dire. Certes, il n'eût pas fait bon, quelques années auparavant, de leur proposer un parti aussi banal, aussi bourgeois qu'un petit médecin de campagne qui manquait vraiment par trop de prestance. En ce temps-là, Yvonne ne rêvait que de monter sur les planches, d'être une comédienne célèbre, d'éblouir les dames de Brenay des rayons de sa gloire. Berthe n'eût agréé qu'un homme de race, un noble; elle ne se voyait que châtelaine, habitant un vieux manoir féodal autant que possible. Avec l'âge, leurs ambitions s'étaient tempérées, quelques déconvenues les avant assouplies. Le docteur Bravières leur apparaissait un parti très acceptable, et avec une égale ardeur, elles luttaient pour le conquérir. Dans leur candeur qui avait cessé, depuis longtemps, d'être naïve, elles croyaient que les beaux partis ne se gagnent qu'en se donnant la peine d'être jolies, séduisantes; qu'en suivant éperdument, et jusqu'à l'extravagance, les préceptes de la mode; qu'en se faisant remarquer par l'élégance et l'originalité de ses toilettes, ses grâces de grande mondaine: certains romans qu'elle avaient lus leur avaient infusé cette conviction. Elles ne pouvaient aspirer raisonnablement à épouser toutes les deux le docteur Bravières, mais Yvonne et Berthe pensaient, chacune à part soi: "C'est moi, évidemment, qu'il choisira: parisien comme il l'est, ce jeune homme saura distinguer, du premier coup d'oeil, celle qui lui convient. Un mari comme celui-là, ce n'est pas ce qu'il faut à ma soeur!" "Berthe a de beaux yeux, se disait Yvonne, mais, vraiment, elle est un peu forte pour son âge; deux centimètres de plus que moi de tour de taille!" "Yvonne est svelte, élancée, c'est certain, pensait Berthe, mais les tailles fines ne sont plus de mode, ça ne se porte plus, le docteur le sait bien; et puis, son âge! Elle a vingt-six ans. Le docteur, lui, en a vingt-sept."

(A suivre)

Nouvelles

RESTRICTIONS TRES DURES IMPOSEES AUX JUIFS

BUDAPEST, — Le parti nazi-hongrois a présenté, au Parlement de Budapest, un nouveau bill antisémite dont l'une des clauses ordonne la ségrégation des Juifs dans des wagons spéciaux de chemins de fer.

Le roi Léopold

BRUXELLES, — Léopold III, roi des Belges, vit en réclusion au château de Leaken, où il est sous la surveillance discrète d'un général allemand. Des personnes, qui sont dans l'intimité du monarque, ont déclaré qu'il ne sort jamais et que personne ne le voit se promener dans les magnifiques jardins qui entourent la demeure royale.

Son unique compagne est sa mère, la reine douarière Elizabeth.

MEMOIRE ALLEMAND SUR LA CAMPAGNE DE FRANCE

BERLIN, — Le haut-commandement allemand vient de publier un long mémoire sur la campagne de France où il donne un compte rendu détaillé des opérations en indiquant le nom du général qui a conduit chacune de ces opérations. Voici le bilan des pertes allemandes depuis le début de la campagne contre Hollande, la Belgique et la France le 10 mai dernier d'après le haut-commandement allemand: 27,074 tués; 111,034 blessés; 18,384 disparus.

Le "Champlain" coulé près de La Rochelle

Tous les passagers ont été sauvés sauf quelques membres de l'équipage

BERLIN. — Des rapports d'une agence de nouvelles allemandes annoncent que le "Champlain" paquebot français de 28,124 tonnes, a touché une mine dans l'Atlantique, à La Palisse, près de La Rochelle, et a coulé, il y a plusieurs jours. Le paquebot était en route pour l'Amérique, portant de nombreux passagers qui ont tous été sauvés, sauf quelques membres de l'équipage.

Blocus à La Martinique

FORT DE FRANCE, La Martinique. — Les officiers de l'Amirauté française accusent les croiseurs anglais de faire le blocus de la Martinique.

Hull, le secrétaire d'Etat de Washington n'a pu donner de précisions à ceux qui l'interrogeaient à ce sujet. L'Angleterre manoeuvre-t-elle tout simplement dans les eaux sud-américaines ou si elle monte la garde, prête à s'emparer de toute unité de la flotte française ou de tout avion qui tenteraient de rentrer en France?

400,000 HOMMES

LONDRES. — Les cercles militaires anglais estiment que les pertes subies par les armées allemandes depuis le début de l'invasion des pays-Bas le 10 mai dernier se nont élevées à environ 400,000 hommes. On affirme que les chiffres officiels allemands de 10,000 morts du 10 mai au 4 juin et de 17,000 hommes du 5 au 25 juin ne sauraient guère être pris au sérieux. Dans le chiffre de 400,000, les officiers anglais font entrer les pertes de tous genres subies par les Allemands à l'exception des prisonniers subséquemment libérés.

WEYGAND EST EN SYRIE

LONDRES ET LE GOUVERNEMENT PETAIN

ISTAMBOUL, Turquie, — On rapporte que le général Maxime Weygand, qui commandait l'armée du Proche-Orient avant d'être rappelé pour devenir généralissime des armées françaises, est arrivé en Syrie et que l'ambassadeur français en Turquie, M. René Massigli, a quitté Ankara pour aller conférer avec lui.

PETIT COURRIER D'EUROPE

FRANCE

La marine française?

BORDEAUX. — Parmi les navires de ligne de la marine française, on remarque le "Dunkerque", jaugeant 33,000 tonneaux. Sa construction avait fourni du travail pendant plus de trois ans à 8,000 ouvriers. Long de 642 pieds et large de 93, il est pourvu d'une cuirasse d'un poids total de 11,000 tonnes. Il porte, en deux tourelles quadruples à l'avant, 8 canons de 330 millimètres, seize canons contre-avions de 130. La vitesse de tir de l'artillerie principale est d'un coup à tous les vingt secondes. Ces tourelles envoient donc par minute à une distance de 22 milles, 24 obus de 1120 livres chacun. Capables d'entreposer 6,000 tonnes de mazout dans leurs réservoirs, le "Dunkerque" et le "Strasbourg" peuvent faire le tour du monde sans se ravitailler. Leur vitesse peut atteindre 31 noeuds.

Le "Richelieu" et le "Clémenceau" qui étaient encore en construction lors de l'armistice, devaient être plus puissants.

Outre les navires de ligne, il y a dans la marine française 18 croiseurs dont le "Montcalm" et le "Dupleix". Parmi les contre-torpilleurs, le "Terrible" a battu tous les records de vitesse en filant à 50 milles à l'heure. Parmi les sous-marins français, il y a le fameux "Surcouf" qui peut plonger jusqu'à 240 pieds, qui est armé de dix tubes lance-torpilles et qui abrite même un petit avion utilisé dans les vols de reconnaissance. La marine française moderne, forte de 172 navires de guerre, non compris les avisos, les patrouilleurs et les dragueurs de mines, avait été toute reconstruite depuis 1918.

YOUGOSLAVIE

Le drame qui ensanglante l'Europe

BELGRADE. — Le 28 juin dernier marquait le 26e anniversaire du drame de Sarajevo, prélude sanglant de l'autre guerre, dont celle-ci n'est que le corollaire. A cette date fatidique, en 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Hapsbourg, hérittier du trône de la monarchie dualiste d'Autriche-Hongrie et son épouse morganatique, la princesse Chotek, devenue depuis duchesse de Hohenberg, étaient tous deux assassinés dans les rues de Sarajevo, en Bosnie, province que le gouvernement de Vienne venait d'annexer. Un premier attentat avait eu lieu contre les deux altesses cette journée même à Sarajevo. Une bombe lancée par l'imprimeur Cabrinovic avait blessé vingt personnes, dont deux officiers de François-Ferdinand. Les cérémonies de la réception eurent lieu quand même, après les fêtes de l'hôtel de ville, François-Ferdinand exprima le désir d'aller voir ses deux officiers blessés à l'hôpital. C'est dans l'automobile qu'il occupait avec sa femme, en route pour l'hôpital, que l'étudiant serbe Gavrilo Princip l'atteignit au cou d'une balle de revolver. Sa femme qui s'était levée pour le protéger, reçut une autre balle dans l'abdomen. Tous deux moururent quelques heures plus tard sans avoir repris connaissance. C'est à la suite de cet attentat que l'Autriche-Hongrie, conseillée par sa puissante alliée l'Allemagne impériale, machina un ultimatum au gouvernement de Serbie. La guerre austro-serbe éclata le 25 juillet, et, par le jeu des alliances, l'Allemagne participa aux côtés de l'Autriche-Hongrie et la Russie, la France et l'Angleterre furent à leur tour entraînées dans cette conflagration mondiale.

HONGRIE

Sur le front des Carpathes

BUDAPEST. — On mobilise en Hongrie contre un envahisseur qui s'avance à travers la Roumanie, autre pays neutre, que l'agression n'a pas épargné. Le régent de Hongrie, le contre-amiral Nicolas Horthy de Nagybanya, âgé de 70 ans, se prépare à la résistance devant une armée dont la supériorité numérique ne lui éch ppe pourtant pas. L'amiral Horthy ne commande plus aucun navire depuis ce jour de 1918 où l'empereur Charles, successeur de François-Joseph sur le trône chancelant d'Autriche-Hongrie, lui confia la tâche de rendre à la Yougoslavie les débris de la marine autrichienne, parmi laquelle figurait encore le croiseur "Novarro", son navire-amiral.

Le régent est le chef incontesté de Hongrie depuis 1921. A cette époque, le jeune empereur Charles 1er d'Autriche, qui était en même temps roi de Hongrie sous le titre de Charles IV, vivait dans un chalet suisse, en exil. Désireux de reprendre son trône, il marcha un jour sur Budapest à la tête de nombreux partisans, mais fut défait par les troupes que le régent envoya à sa rencontre. Un cotre anglais, en patrouille sur le Danube, recueillit le monarque et embarqua ce dernier Habsbourg à bord du destroyeur "Glow Worm" qui le conduisit à Funchal, dans l'île Madère, ou Charles mourut en 1922. Le 9 avril 1940, le "Glow Worm", qui avait été le refuge du dernier prince de la puissante dynastie d'Europe centrale, fut coulé à pic au large des côtes de Norvège en combattant seul, malgré l'évidente disproportion de ses armements, contre un croiseur de bataille allemand, devant lequel il refusa de fuir.

L'attitude du Vatican

D'après un autre dépêche, le Vatican observe la plus stricte neutralité, ce qui ne devait pas faire doute. On n'admet dans l'enceinte de la ville papale que les gens qui y ont absolument affaire et qui ont fait connaître d'avance le pourquoi de leur venue. Toute conversation politique en public est interdite, de même que tout débat au sujet de la guerre présente. Londres a donné la promesse formelle au Vatican de ne pas soumettre Rome aux bombardements aériens et déclaré qu'il considère Rome comme ville ouverte, surtout à cause de son caractère sacré et de l'existence de nombreux monuments religieux dans toute la ville.

VOYAGE D'OCCASION
à la
COTE DU PACIFIQUE

De toutes les stations en Ontario (Port Arthur, Armstrong et à l'ouest), au Manitoba, en Saskatchewan, et en Alberta (Edson et à l'est).

TAUX POUR TRENTE JOURS

LE VENDREDI, LE SAMEDI ET LE DIMANCHE DU 31 MAI AU 29 SEPTEMBRE

Limite du retour — 30 jours
ARRETS PERMIS EN ROUTE

TAUX D'OCCASION SEMBLABLES POUR JASPER

Trains propres, confortables et à air climatisé. Repas appétissants, et à prix raisonnables dans le wagon à dîner.

Renseignements complets chez tous les agents.

Chemin de fer National du Canada

Pétain ordonne à la flotte française d'Alexandrie de rentrer en France

LES ANGLAIS ONT OUVERT LE FEU, PRES D'ORAN — LES FRANCAIS AVAIENT REFUSE DE SE SOUMETTRE A L'ULTIMATUM ANGLAIS.

ORDRE DONNE AUX NAVIRES DE GUERRE FRANCAIS D'ARRETER TOUT NAVIRE MARCHAND ANGLAIS RENCONTRE EN HAUTE MER.

GENEVE, — Le gouvernement Pétain, de France, a ordonné jeudi dernier à la flotte française mouillée dans le port d'Alexandrie de retourner en France et de combattre tout ennemi qui lui barrerait la route.

Le communiqué du gouvernement Pétain, émis à Clermont-Ferrand et publié dans l'édition matinale du journal "Le Petit Dauphinois, de Grenoble", affirme que les Anglais ont ouvert le feu sur les unités de la flotte française à Mers-el-Kébir, base navale française, près d'Oran, en Algérie, après que le commandant français eût refusé de se soumettre à l'ultimatum anglais, donnant un délai de six heures pour saborder les navires ou de les rendre aux Anglais.

Le gouvernement Pétain a aussi ordonné aux navires de guerre français d'arrêter tous les navires marchands anglais rencontrés en haute mer.

Le communiqué dit que les navires de guerre anglais sont arrivés au large de Mers-el-Kébir hier matin et qu'ils y ont trouvé une partie de la flotte française y compris deux cuirassés, tel que prévu par les termes des armistices entre la France d'une part et l'Italie et l'Allemagne d'autre part. La flotte était sous le commandement de l'amiral français Gensoul.

L'amiral britannique a donné à Gensoul un délai de six heures et le communiqué ajoute que les avions britanniques, sans attendre l'expiration du délai fixé par l'ultimatum, ont posé des mines magnétiques à l'entrée du port.

Sur le refus de Gensoul, les navires de guerre britanniques ont ouvert le feu à 5 heures et 40 de l'après-midi, hier.

"Agression odieuse"

"Cette agression, dit le communiqué, était d'autant plus odieuse qu'elle était commise par nos alliés d'hier."

Le communiqué déclare que, comme résultat de l'attaque (qui se continue, annoncent les Anglais), le gouvernement Pétain a ordonné à tous les navires de guerre dans le port d'Alexandrie, en Egypte, de voguer immédiatement vers un port français et de combattre tout ennemi qui s'y opposerait.

Tous les navires de guerre français en haute mer ont reçu l'ordre d'arrêter tous les navires marchands britanniques et de se battre s'ils étaient attaqués par des navires de guerre britanniques.

La bataille entre la flotte anglaise et la flotte française à Oran

LES DECLARATIONS DE M. CHURCHILL

UNE PARTIE DE LA FLOTTE FRANCAISE S'EST REFUGIEE DANS DES PORTS ANGLAIS — M. CHURCHILL LOUE LE COURAGE DES MARINS FRANCAIS.

LONDRES. — M. Winston Churchill a commencé son discours, jeudi le 4 juillet, en exprimant son regret d'avoir à annoncer à la Chambre les mesures que le gouvernement a cru devoir prendre pour empêcher que la flotte française ne tombe aux mains des Alemands. Lorsque deux nations combattent côte à côte, dit-il, il peut arriver que l'une d'elles soit battue et écrasée et ainsi forcée de demander à son alliée de la relever de ses obligations. Le moins que l'on pouvait demander au gouvernement français qui abandonnait la lutte, c'était de voir à ce qu'aucun dommage évitable ne soit infligé à des camarades fidèles dont la victoire constitue la seule chance qui reste à la France de conserver sa liberté.

Nous avons offert de relever complètement les Français de leurs obligations encourues en vertu d'un traité à la condition que leur flotte fût dirigée vers des ports anglais avant qu'un armistice séparé fût conclu.

La chose ne s'est pas faite.

En dépit des promesses et des assurances de toutes sortes données par l'amiral Darlan, on a signé un armistice qui devait avoir pour effet de mettre la flotte française aussi efficacement en la puissance de l'Alemagne qu'une partie de la flotte française, incapable de gagner les ports africains et obligée de mouiller à Portsmouth et à Plymouth se trouve actuellement en notre puissance.

Je dois souligner pour l'histoire que le gouvernement de Bordeaux a fait en pleine connaissance des conséquences ce qui aurait pu constituer pour nous un coup mortel.

C'est là un autre exemple du traitement indélicat, peut-être même malveillant, que nous avons reçu, non pas de la nation française mais du gouvernement de Bordeaux.

Plus de 400 aviateurs allemands étaient prisonniers en France. Nous avons reçu de Reynaud la promesse que ces pilotes seraient conduits en Angleterre. Lorsque Reynaud est tombé, ces pilotes ont été remis à l'Allemagne.

Le cabinet de guerre a été unanime dans sa décision de s'emparer de la flotte française.

Les navires français ont combattu avec le courage qui caractérise la marine française.

Je crains que les pertes de vie chez les Français et dans le port n'aient été lourdes car il nous a fallu recourir à des mesures extrêmes et on a observé de formidables explosions. Aucun des navires anglais n'a été affecté quant à sa puissance de feu ou à sa mobilité.

La flotte italienne s'est tenue prudemment à l'écart.

Nous prendrons les mesures nécessaires pour maintenir notre maîtrise de la Méditerranée.

Une forte proportion de la flotte française est donc passée en nos mains ou a été mise hors de service et ainsi soustraite à l'Allemagne.

Quelques autres navires français sont encore au large et notre volonté inflexible est de faire tout ce qui est possible pour les empêcher de tomber aux mains des Allemands.

C'est avec confiance que je m'en remets au parlement du soin de juger cet acte. Je m'en remets au jugement de la nation. Je m'en remets au jugements des Etats-Unis. Je m'en remets au jugement du monde et de l'histoire.

:o:

LA GRANDE-BRETAGNE ETEND SON BLOCUS AUX PORTS FRANCAIS

LONDRES, — Le ministre de la guerre économique, M. Hugh Dalton, a annoncé que la Grande-Bretagne a étendu son blocus aux ports français pour empêcher que des approvisionnements n'atteignent l'Allemagne par cette voie, mais qu'elle a retardé l'extension du blocus aux colonies françaises en attendant que leur status se précise.

La préparation du Traité de Versailles a duré sept mois et demi; l'armistice fut signé le 11 novembre 1918 et le traité de paix, le 28 juin suivant; ci-dessus, quelques-uns des plénipotentiaires; de g. à dr.: le général Pershing, M. André Tardieu, Georges Clémenceau, le maréchal Foch, le général Mordacq et le général Maxime Weygand, qui, aux côtés du vénéral le maréchal Pétain, doit accepter la défaite de son pays qu'il avait conduit à la victoire, il y a vingt ans.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MEYRONNE

CATECHISMES

Nos religieuses ont bien voulu passer une semaine de plus parmi nous pour aider Monsieur le curé aux catéchismes.

M. l'abbé D.-M. Dugas est allé faire le catéchisme chez M. et Mme P.-H. Bouvier, tandis que M. l'abbé G. Thuot a passé la semaine dernière à Shaunavon.

Le 7 juillet ont fait leur communion solennelle: Bouvier, Girard; Bouvier, Pauline; Brière, Edward, Brisbois, Gérard; Chase, Ralph; Couture, Germaine; Douville, Rosalie; Schwab, Andrew; Sénécal, Doris; Verhelst, Georges.

* * *

VA ET VIENT

Mme Arthur Gauthier de Laflèche a passé quelques jours chez ses enfants, M. et Mme Léo. Lareau.

\+ \+ \+

M. et Mme Octave Parent de Hoey, Sask., ont fait la bonne surprise d'une visite à leurs frères et soeur: MM. Albert et Léon Parent et Mme Salvail.

* * *

M. Wilfrid Salvail de Moose-Jaw était aussi chez ses parents, M. et Mme O. Salvail.

* * *

Mme Léon Parent et ses deux fils, Lucien et Georges sont assez souffrants et ont dû réclamer les soins du docteur. Nous faisons des voeux pour leur prompt rétablissement.

* * *

BAPTEME

Marie-Rose-Anne, enfant de M. et Mme France Brière (Née Marguerite Therens), baptisée le 5 juillet. Parrain et marraine furent Léo Therens et Thérèse Van Elslande, oncle et cousine de l'enfant.

:o:

CANTAL

REPARATION DE L'EGLISE

Au mois juin, les paroissiens se réunissaient après la messe paroissiale afin de délibérer sur les moyens à prendre pour faire une toilette générale à notre église. Les murs et la voûte, même tout l'intérieur étaient repoussants. Tous à l'unanimité décidèrent de commencer le lendemain. Chaque famille donna son aide soit en monnaie, soit en travail. Dans deux semaines notre église était toute transformée en son intérieur tout immaculée de blanc. Nous nous réjouissons de notre succès qui a été fait pour la plus grande gloire du Divin Prisonnier qui l'habite et pour l'honneur de notre paroisse qui désirait depuis longtemps l'accomplissement de ce travail.

* * *

TOURNEE DU PATRIOTE

Le Rév. Père Chartiez, O.M.I., nous arrivait la semaine dernière accompagné de M. J. Bouvier pour le renouvellement des abonnements au "Patriote". Ils nous représentèrent le "Congrès eucharistique de Québec" et un autre film qui furent très instructifs. Ils retournèrent enchantés de la belle réception que leur firent les gens de Cantal.

* * *

CATECHISME

Nous avons l'honneur cette année d'avoir deux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-de-la-Croix pour enseigner la catéchisme préparatoire à la première communion en même temps que celui des vacances. Nos enfants se font une joie d'y assister avec ponctualité.

La cinq août la même Congrégation enverra deux religieuses pour prendre charge de l'école publique du village de Cantal. Nous remercions Dieu déjà de nous procurer un si grand avantage en cette matière si importante pour nos enfants en ces jours de tristesse.

* * *

Le Rév. Père Garand du presbytère, nous est revenu d'une promenade de Storthoaks ou il était allé rendre visite a ses neveux MM. Camille Beaulieu et J. B. Garand.

* * *

DIVERS

Les récoltes en général ont une apparence enviable jusqu'à maintenant. Espérons que le Ciel nous préservera des nombreux accidents auxquels les champs sont exposés en juillet.

\+ \+ \+

MM. Louis et Fortunat Gauthier sont de retour d'un voyage de deux mois dans la province de Québec; ils sont tout à fait enchantés de leur promenade.

:::

FERLAND

Il y a quelques jours M. l'abbé A. Moquin, curé de Meyronne et l'abbé G. Thuot, séminariste de Meyronne, étaient de passage au presbytère.

* * *

MM. et Mmes Antonio Fournier et Jean-Baptiste Couture et famille, Mmes Sylvio Clermont et Omer L'Heureux et Mlle Liliane Couture rendaient visite a MM. Adonias Morin et Napoléon Dion à Saint-Claude, Man.

* * *

MM. Léonard, Rosario et Jean-Marie Morin après avoir passé quelques jours chez leurs frères et soeurs de Ferland sont allés passer leurs vacances dans leur famille.

* * *

Mlle Madeleine Dion de St-Claude, Man., était en visite chez ses frères et soeurs la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Léo Fauchon, MM. Paul et René Fauchon rendaient visite à M. Alfred Fauchon, à Watson, Sask.

* * *

Mme J.-L. Fournier, MM. et Mmes Alex Laberge et Charles Fournier et M. Avila Chabot étaient à Swift-Current par affaires, la semaine dernière.

* * *

Mlle Rose Alda Larose, ménagère au presbytère d'Hodgeville est revenue dans sa famille.

* * *

M. Emile Couture passa quelques jours chez son père M. Georges Couture à Gravelbourg.

* * *

MM. et Mmes Louis Fournier et Alex Laberge rendaient visite à des parents au Manitoba, il y a quelque temps.

* * *

MM. Henri et Arcand Trudeau de Foxdale, Sask., et Jean-Baptiste Trudeau de Sedley, étaient en visite chez des amis, la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Magloire Pepin et Mme Heins du Minnesota sont en visite chez MM. S. Mireault, A. Lacoursière, et Thomas Fauchon.

\+ \+ \+

Mme J. Voyer et M. L. Voyer passèrent quelques jours chez M. Jos. Morin.

* * *

MM. et Mmes Louis Fournier et Léo Fauchon et quelques membres de leur famille, étaient à Swift-Current, par affaires la semaine dernière.

\+ \+ \+

M. et Mme Larry Gross et Mme Camille Dion sont partis en vacances à Prince-Albert et dans les environs.

* * *

M. Georges Couture et ses enfants de Gravelbourg, étaient en visite chez des parents à Ferland.

* *

M. Jos.-Edmond Chabot, était de passage à Ponteix, la semaine dernière.

:::

SASKATOON

Nous sommes heureux de saluer pendant les dimanches d'été de nombreux compatriotes en visite à Saskatoon qui trouvent le chemin de l'église française des SS. Martyrs Canadiens. Il est vrai que la tour de l'Hôtel Bessborough, avec son panache de fumée, pourrait nous servir de cloches, visibles des milles à la ronde...

Nous tenons à dire la plus cordiale bienvenue à tous nos compatriotes de l'extérieur qui se rappellent, le dimanche, que les Canadiens-français de Saskatoon "sont sur la mappemonde". Les deux mois de vacances sont presque le malheur des églises de villes: population dispersée, pique-niqueurs au départ matinal, d'où assistance décimée aux offices.

Il est vrai que cette année les nombreux travaux qui chaque jour réclament plus de main d'oeuvre nous amènent un surcroit de population.

* * *

Déjà aussi nous arrivent des lettres demandant des renseignements. Plusieurs sont anxieux, et avec raison, de profiter des avantages extraordinaires qu'offrent aux enfants, l'organisation des écoles de tous genres qu'une ville possède. Nous croyons renseigner quelques parents en leur disant qu'il n'y a pas de temps à perdre. Il existe ici une pénurie de logement inouïe. Cependant il faut dire que les loyers sont d'un prix abordable, mais ils sont rares. Ceux qui ont l'intention de venir en ville trouveront probablement de l'emploi; mais on ferait bien de s'y prendre d'avance.

* * *

Nous ne voulons pas passer sous silence une délégation de plus de cinquante compatriotes des cours de Québec et Montréal de l'Ordre des Forestiers Canadiens, en convention ici. Ces messieurs ont vite repéré notre petite église. Chaque matin les réunissait à la messe et pendant trois jours, nous avons vécu dans l'atmosphère du vieux Québec. L'existence d'une paroisse française à Saskatoon les a un peu surpris, et ils n'ont pas caché leur plaisir de l'y trouver. La propreté et le plan général de notre petite ville a fait sur eux le meilleure impression, dépassant de beaucoup ce à quoi ils s'attendaient. Nous pouvons dire que nous comptons maintenant un cinquantaine de bons amis dans l'Est, hommes cultivés, éveillés aux idées de survivance française et dont les noms sont familiers, mentionnés souvent par nos quotidiens de Montréal dans les oeuvres religieuses et nationales.

DUCK LAKE, SASK.

Première messe du R. P. Louis Clément Latour, O.M.I.

Le dimanche, 30 juin, avait lieu à l'Ecole indienne Saint-Michel, la 1ère messe solennelle du R. P. L.-C. Latour, O.M.I., ordonné la veille au Scolasticat des Oblats à Lebret, Sask., par S. E. Mgr Monahan, archevêque de Régina.

Le R. P. L.-Cl. Latour était assisté, comme diacre et sous-diacre, de ses deux frères Oblats, le R. P. Conrad Latour, du Juniorat de Chambly-Bassin, Qué., et du R. P. Georges-Marie Latour, principal de l'Ecole St-Michel.

Le sermon en français fut donné par le R. P. Conrad Latour, et le sermon en cris par le R. P. Henri Delmas, O.M.I.

Assistèrent à la cérémonie, M. et Mme P.-Z. Latour, de St-Jérôme, P.Q., père et mère des 3 Pères Oblats, M. Ulric Latour et sa famille, de Saskatoon, les Religieuses de la Présentation de Marie, de l'Ecole St-Michel et du couvent de Duck Lake, de nombreux Indiens des réserves avoisinantes, etc.

Un magnifique banquet fut servi à l'Ecole St-Michel, auquel assistèrent, en plus de la famille du nouveau prêtre, Mgr H. Desmarais, P. D., V.G., et M. l'abbé G.-E. Touchet, de Duck Lake, M. l'abbé J.-P. Le Sann, de Titanic.

Au nouvel élu du Seigneur, nos voeux d'un fructueux ministère sacerdotal.

:::

BATOCHE

Le 25 juin dernier mourait à l'hôpital de la Sainte-Famille de Prince-Albert, Barthélémy Pilon, époux de Christine Dumas.

Le service funèbre fut chanté le 27 juin en l'église Saint-Antoine de Batoche par le R. P. O. Allard, O. M.I.

Malgré le pluie, la foule nombreuse qui s'y était rendue manifestait de quelle estime notre concitoyen était entouré à Batoche.

Le défunt laisse son épouse, 4 fils: Louis, Henri, Charles, Georges; 2 filles: Mmes Baptiste Ranger (Adélaïde); Arthur Lépine (Octavie), ainsi que de nombreux petits-fils et filles.

La famille en deuil remercie tous ceux et celles qui se sont associés à son épreuve.

:::

COCHERY

Le cercle de l'A.C.F.C. de Cochery a célébré le 4 juillet la Saint-Jean Baptiste remise en raison des examens. Quoique les visiteurs aient été restreints en nombre, les officiers du Cercle ont été satisfaits du résultat obtenu et espèrent que les années suivantes verront ce mouvement se développer parmi les cercles de la région. Les officiers remercient particulièrement les membres du clergé qui ont de bonne grâce répondu à leur invitation: le R. P. Mourey de Dodsland, le R. P. Demers de Saskatoon, le R. P. Baillargeon de Delisle, le R. P. Fortin de Val-Marie. Merci à tous et... à l'année prochaine.

Le cercle de Cochery, Sask.

EXPOSITION DE SASKATOON

du 20 au 27 juillet

Aller-retour au prix d'un Billet simple

De toutes les gares du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta.

BILLETS EN VENTE

du 20 au 27 juillet inclusivement

Où il n'y aura pas service de train le 20 juillet, les billets seront en vente le 19 juillet.

Limite de retour, le 30 juillet

S'il n'y a pas de train le 30 juillet, billets bons sur premier train après cette date

Plus amples renseignements chez les agents de billets

PACIFIQUE CANADIEN

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

La St-Jean-Baptiste à Zenon-Park

Une belle manifestation

Dimanche, le 30 juin 1940, s'est déroulée à Zenon-Park, une fête magnifique. En l'honneur du patron national furent organisées diverses cérémonies et démonstrations.

La journée patriotique s'ouvrit par une grand'messe. Dans la belle église paroissiale, ornée de drapeaux fleurdelisés et de banderolles multicolores, la foule prit place. Nombres de gens durent rester debout les sièges faisant défaut. Immédiatement après "l'Asperges", le célébrant bénit le pain. Le sermon de circonstance fut donné par le curé de la paroisse, l'abbé A. Arès. Proposant aux fidèles les vertus de saint Jean-Baptiste, il appuya sur ce fait que tous doivent être des témoins de Jésus-Christ: puis avec énergie il rappela aux Canadiens-Français le devoir de conserver leur patrimoine conquis avec tant d'efforts par leurs ancêtres. Sur la fin de la messe le pain bénit fut distribué aux assistants.

Dans l'aprés-midi, la procession traditionnelle de la Saint-Jean-Baptiste. Tout le village était pavoisé; les rues ornées ainsi que les maisons. Deux arches de vingt pieds de hauteur avaient été construits pour la circonstance. Les automobiles elles-mêmes étaient décorées. Une brise légère agitait les banderolles, faisait claquer les drapeaux. Les gens, massés sur les trottoirs, attendaient, impatients de voir la procession des chars allégoriques. Vers trois heures, le cortège apparut sous la grande arche élevée tout près de l'église.

Pendant une heure, il défila devant les assistants charmés et surpris d'un tel déploiement. On battait des mains, on s'exclamait, ou exultait. Chacun des chars était applaudi; et ce fut avec regret que le troisième tour fini, on vit disparaître la procession. Après le premier tour l'hymne national "O Canada" fut entonné par l'orchestre et continué par la foule. La procession terminée les gens demeurèrent encore longtemps au même endroit commentant ce qu'ils venaient de voir: on se communiquait ses impressions, et, devant les étrangers on était fier de sa paroisse.

ORDRE DE LA PROCESSION

1) En tête, porté par un cavalier monté sur un supberbe cheval noir, le drapeau fleurdelisé, emblême des Canadiens-français.

2) Suivait immédiatement l'avant-garde de la cavalerie.

Tous des chevaux blancs montés par des jeunes gens costumés.

3) LE BATTAGE AU FLEAU:
(Maurice Courteau)

Pancarte indiquant le nom du char. Quatre chevaux tenus chacun à la bride par un homme, tiraient un grand wagon sur lequel trois hommes frappaient à tour de bras à l'aide d'un fléau, des gerbes d'avoines: un quatrième retournait la paille et un 5e actionnait le crible.

4) LA NOCE D'AUTREFOIS:
(Familles Soucy et Poulin)

Décorations aux couleurs vives et voyantes. A l'avant du char les nouveaux mariés: Lui revêtu du Prince-Albert, une fleur énorme à la boutonnière et le chapeau de castor de hauteur règlementaire. Elle: grande robe blanche genre ballon, aux fanfreluches roses, et coiffée du chapeau en éventail.

Avec eux toute la compagnie des "steppeux" des "gigueux" et des violoneux sans parler du clarinettiste. Vive la Canadienne! Alouette je t'y plumerai!

5) LES GUIDES (Girl Guides)

Troupe de petites filles portant chacune un drapeau fleurdelisé. Costume: robe blanche et mante rose.

6) L'AVENIR DE ZENON PARK:
(Emilien Moyen et Armand Hudon)

Tracteur caché sous une charge d'enfants et à la remorque un Wagon rempli á capacité de jeunes: le tout criant á s'égosiller.

7) LA PETITE INDUSTRIE:
(François Leblanc et fils)

Char bien remarquable par son originalité: Décoration formée de branches d'épinettes. Un vieillard, fumant la pipe, regarde travailler sa femme et ses filles. L'une carde, l'autre passe la laine au rouet. C'est ensuite le tour du métier. Beau que celui-là où tout se fabriquait à la maison.

8) LA CHARETTE.
(Albert Carrier)

Numéro comique: deux gaillards au teint noirci par le soleil malgré l'énorme parasol qui les protège, pédalent à qui mieux mieux et n'avancent qu'au pas de tortue.

9) LA GARDE:

Un vingtaine de jeunes hommes à l'air martial, portant à la main une épée.

10) Le maire et ses assistants, en grande redingote, canne et haut de forme.

11) LA CROIX DU CHEMIN:
(Garage Lalonde)

Belle grande croix blanche, sur gradins, entourée de la palissade blanchie à la chaux. Allégorie remarquable de ce qui se passait autrefois et aujourd'hui encore en quelques endroits du Québec. Les soirs du mois mai, à la campagne, les gens se réunissaient au carrefour des chemins. La auprès de la croix aux bras grands ouverts, accueillante, on devisait, on jasait; les hommes, des semences, du beau temps; les femmes plantaient des fleurs, discutaient de leur métier á tisser etc. Puis le plus vieux de tous élevait la voix et ensemble à genoux, on prait Dieu, sa sainte Mère. Cantique et ensuite l'au-revoir. On se sentait plus fort, plus unis, l'espérance chrétienne rayonnait chez tous.

12) Les scouts dans leur costume bien original.

13) LA SURVIVANCE CANADIENNE-FRANCAISE DE L'OUEST
(E. Archer et E. April)

Notre foi. Notre langue. Nos droits.

Construit avec ingéniosité. Plate forme à gradins espacés, surmontée d'une boîte en arc sur la quelle reposait une croix; le tout supporté par un tracteur silencieux. Le char semblait glisser sur le sol.

Notre foi, vivante et forte, est représentée par la croix. La langue française, par la jeune fille. Nos droits par le jeune homme capable de les conquérir ou de les défendre en temps opportun. Les deux personnages se donnent la main audessus de la croix pour signifier que là doit être la source des activitiés religieuses et patriotiques de la race canadienne-française. A l'avant le FEU symbolise la vitalité toujours croissante de notre race.

14) SAINT JEAN-BAPTISTE.
Couvent et R. Goyer.)

Le patron des Canadiens-français. Superbe char dû à la générosité et au travail des Soeurs.

15) L'ARRIERE GARDE.
(cavalerie.)

Le soir, à la salle paroissiale, continuation de la journée. Discours sur le patriotisme (Arthur Marchildon) sur la langue française (Henri Lepage). Noblesse d'origine du Canadien-français (Aimé Arès). Espérons que leurs paroles trouveront écho chez leurs compatriotes et surtout réalisations pratique. Nous eûmes ensuite des chansons puisées au folklore canadien, des numéros comiques, le discours du maire, séance et tableau vivant. Conclusions pratiques tirées par M. le curé et "O Canada". Chacun se retira content de sa journée et plus patriote qu'avant. Le ralliement avait atteint son but.

* * *

IMPRESSION D'UN TEMOIN

Tous ceux et celles qui eurent l'avantage d'assister à toutes les cérémonies de la journée, n'ont que des éloges à adresser au Révérend Père Oswald Arès, P.S.C., qui fût l'âme dirigeante de toute la fête, et dont le succès remporté mérite bien les éloges et les remerciements qui sont dûs au Révérend Père, pour cette journée qui restera mémorable dans l'esprit de nos gens, surtout nos jeunes, et qui sera un encouragement pour eux de nous donner encore un peu de leur savoir-faire et dévouement pour une occasion semblable dans les années à venir.

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE *en un instant* — OU ARGENT REMIS

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 38F

Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure, consultez

MADISON BEAUTY PARLOR

en face de l'Empress Hotel
TELEPHONE 2992
ALVINA CUNNINGHAM
Nous parlons français

NOUS DELIVRONS

Prescriptions remplies avec soin
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie

PHARMACIE

Bamford

En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011

Le Magasin de Linge pour Dames

le plus complet en Saskatchewan

Grand assortiment et prix très modérés.

MORGAN'S

Avenue Centrale Prince-Albert

RELIANCE GRAIN Co. Ltd.

Agents des Elévateurs de Campagne en Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Charbon et farine tenus dans la plupart des Stations

NOTRE AGENT SE FERA UN PLAISIR DE VOUS SERVIR

WESTERN GRAIN COMPANY LIMITED

WINNIPEG - MANITOBA

281 Elévateurs Ruraux servant les Producteurs de Grain des Provinces des Prairies

Elévateur Terminal de l'Ouest à Fort William, Ontario

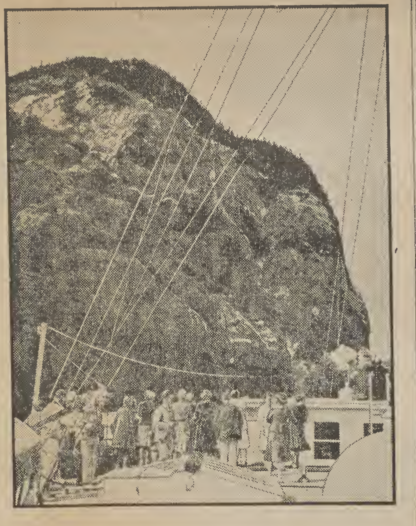

S'élevant à près de deux mille pieds au dessus de la rivière Saguenay, le cap Trinité constitue un spectacle d'une sauvage grandeur pour les milliers de touristes chaque année. Vue la nuit, cette masse énorme de roc laisse des impressions impérissables.

PANTALONS 'Slacks'

Confectionnés de "worsted" tropical de belle qualité, gabardine tout laine et flanelle—Plissés—ferme-éclair, bas relevés —
Nuances: gris, vert, faon,

PRIX

5.00 à 8.50

RALPH MILLER LTD.

915 Ave centrale Prince-Albert, Sask.
Le rendez-vous des fervents de la mode.

VONDA

Le 19 juin, dans l'église de Saint-Denis, M. le curé Pierre bénissait le mariage de M. Philippe Rivard de Vonda à Mlle Irène Labrecque de Saint-Denis. Les jeunes époux étaient accompagnés de Mlle Rose-Alma Labrecque et M. Clotaire Denis, ainsi que de Mlle Olivine Grimard et M. Anastase Rivard. Il y eut réunion familiale chez M. et Mme Jos. Rivard dans la soirée. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

Les RR. PP. Joyal et Girard, O.M.I., du Collège de Gravelbourg étaient à Vonda ces jours derniers, en tournée de recrutement.

* * *

Le R. P. Jean Panhaleux, O.M.I., de Pincher Creek, Alta., était également de passage au presbytère dernièrement.

* * *

VA ET VIENT

Mlle Fernande Côté, du Dakota-Nord était en visite récemment chez ses nombreux amis à Vonda. A son retour chez elle, elle était accompagnée de Mlle Laurette Dubois qui sera en visite pour quelque temps chez ses parents au Dakota.

* * *

M. et Mme Siméon Grenier, Doreen, Velma et Orville Grenier et Mlle Lorraine Mongeon, aussi du Dakota étaient récemment chez leurs parents et amis à Vonda. Mme N. Roberge les accompagna dans un court voyage à Léoville chez ses filles, Mmes Henri Ploquin et Jos. Gagné de cet endroit.

* * *

M. et Mme Paquet de Rosetown, sont venus quelques jours, chez les enfants de Mme Paquet, M. Paul et Mlle Hélène Detillieux. Mlle Elise Detillieux les accompagnait à leur retour à Rosetown.

EXAMENS DE FRANCAIS DE L'A.C.F.C.

Dons reçus:

Ecole du village, Laventure	$1.25
M. Albert Parent, Meyronne	.25
M. Peter Therens, Meyronne	.25
M. Ernest Brisebois, Meyronne	.25
M. Jos. Phaneuf, Meyronne	.50
M. Sinaï Brière, Meyronne	.50
M. Charles Sainte-Marie, Meyronne	.25
La paroisse de Lisieux	5.00
Ecole du village, Albertville	1.50
M. Victor Verhelst, Meyronne	.25
M. Alcime Bouvier, Meyronne	.25
M. Louis Girardin, Meyronne	.25
M. Frank Brière, Meyronne	.25
M. Paul Bouvier, Meyronne	.25
Ecole séparée et couvent, Battleford	1.50
Ecole Witchekan-Lake, Laventure	.60
M. Arthur Laplante, Meyronne	.25
M. Moïse Douville, Meyronne	.25
Le C. P. de l'A.C.F.C., Ferland	8.38
M. Léon Parent, Meyronne	.20
M. Ed. Roy, Meyronne	.50
M. l'abbé D. Dugas, Meyronne	.25
M. Trefflé Brisebois, Meyronne	.25
Anonyme, Cochery	.25
La commission de l'école séparée de Viscount	3.00

A l'occasion des examens de français l'Association Catholique Franco-Canadienne tend la main a tous ses amis en faveur de l'oeuvre vitale de l'enseignement du français.

Elle offre ses plus vifs remerciements aux bienfaiteurs dont les noms paraissent ci-dessus et souhaite qu'ils trouvent de nombreux imitateurs.

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance au
Secrétariat de l'A.C.F.C.,
Vonda, (Sask.).

* * *

Mme Jos. Brault, de Saskatoon, en visite chez ses parents à Vonda.

* * *

M. et Mme Horace Pinet de Duck Lake étaient de passage chez Mme Pinet dimanche dernier.

* * *

M. et Mme Jos. Rivard, de Saint-Casimir, P.Q., sont actuellement en visite chez leurs nombreux parents à Vonda et Saint-Denis.

* * *

Mme Dansereau est allée passer quelques jours à Prince-Albert chez sa fille, Mlle Marie.

* * *

M. Médéric Sirois, de Langbank est en vacances chez ses oncles à Vonda.

* * *

M. et Mme O. Binette et leur fils Elmer sont de retour d'un récent voyage à Québec où ils assistèrent à la graduation de M. le docteur Jean Binette qui vient de terminer ses études médicales à l'Université Laval.

* * *

Mlle Béatrice Caillé est de retour de Moose-Jaw où elle a completé avec succès un cours d'étude à l'école Normale..

* * *

Mlle Thérèse de Margerie qui vient de terminer ses études au Couvent Jésus-Marie de Gravelbourg est de retour dans sa famille.

* * *

Nos instituteurs et institutrices sont revenus dans leurs familles: Mlles K. LeScelleur de Ponteix, et Louise Caillé de Ferland; MM. Henri Lepage de Zenon-Park et Philippe LeScelleur de Veillardville.

* * *

Mlles K. LeScelleur et Louise Caillé suivent actuellement un cours d'été à l'Université à Saskatoon.

* * *

M. Antoine Willett, fils aîné de M. et Mme Steve Willett vient de s'enrôler comme volontaire dans le régiment du Saskatoon Light Infantry.

Nous avez-vous trouvé un lecteur ?

PHARMACIE DUNCAN

AVENUE CENTRALE

PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

UN SOUVENIR ETERNEL

Ce monument (haut de plus de 3 pieds) avec quarante lettres inscrites gratuitement en n'importe quelle langue, — et le transport payé jusqu'à votre station, seulement $14.00.
Ecrivez, — en votre langue si vous le préférez, — pour obtenir un catalogue gratuit, bien illustré et montrant une grande variété de monuments, de caractères, d'épitaphes et donnant des renseignements complets. Les prix varient de $7.00 à $50.00. (Pas d'agents)

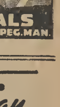

MILN MEMORIALS
109 CHANDOS AVE., WINNIPEG, MAN.
G

Pèlerinage

A

Saint-Laurent de Grandin
SASK.

Mardi le 16 juillet

Confessions:— dès 4 hrs p.m. le 15 juillet.

7 a.m. Messe et sermon en cris.
8 a.m. Messe, sermon polonais.
9 a.m. Messe, sermon en allemand.
10 a.m. Grand'messe, sermons français et anglais.
1:30 p.m. Procession, bénédiction du T.S.S., bénédiction des malades.

"B" STANDS FOR *Bohemian*
"BOHEMIAN" *stands for Beer at its Best*

BOHEMIAN
Style Lager
THE BEER THAT'S IN A CLASS by ITSELF

THE PRINCE ALBERT BREWERIES LTD. 76-8